

2016-2021
Procès-verbal n° 13b de la séance ordinaire du Conseil général
du mercredi 20 décembre 2017, salle du Grand Conseil, Fribourg

Présidence: M. Pierre-Alain Perritaz

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19.03 heures.

Présence de 63 Conseillers généraux sur un effectif provisoire de 79 membres et de 5/5 Conseillers communaux.

Excusés: (13) Mmes et MM. Vincenzo Abate, Gilles Bourgarel, Marc Bugnon, Rana Eltschinger-Bassil, Raphaël Fessler, Eva Heimgärtner, Marine Jordan, Martin Kuhn, Tina Odermatt, Marie-Claire Rey-Baeriswyl, Alexandre Sacerdoti, Nicolas Stevan et Pascal Wicht.

Absents: (3) Mmes et M. Caroline Ayer, Naïma Khamel Seewer et Matthieu Loup.

Scrutateurs: Mme et MM. Caroline Chopard, Bernard Dupré, Jean-Noël Gex, Alain Maeder, François Miche et Mario Parpan.

Secrétariat: Mmes et M. Catherine Agustoni, Mathieu Maridor, Ingrid Buntschu et Nathalie Marvardi-Bürgy.

Assiste à la séance: M. Laurent Simon-Vermot.

Assistance technique: M. Vincent Haymoz.

Le Président. Ils s'appellent "Le Noctuur" et je leur donne tout de suite non pas la parole mais le "la".

Interprétation de plusieurs chants. (Applaudissements).

Voilà, c'était ma petite surprise pour ce soir! Je remercie encore sincèrement et chaleureusement "Le Noctur" et vous les présente parce qu'ils le méritent et je pense que l'on va encore parler d'eux longtemps. Au diapason: Antoine, comme ténor: Loïc, à la basse: Maël. Il manque malheureusement Maxime qui est en séjour linguistique. Comme soprani: Coralie et Elisa, comme alto: Elodie qui est aussi la fille de notre collègue, le Conseiller général R. Fessler, et pour terminer: Margaux qui est aussi ma fille. (Applaudissements).

Je vous remercie de nous avoir déjà mis un petit peu dans l'esprit de Noël pour cette soirée. Si vous voulez améliorer vos connaissances civiques je vous invite à rester dans la salle pour continuer avec nous cette soirée. (Rires). Encore une fois, un grand bravo et merci. Joyeux Noël à vous!

M. le Syndic, Mmes les Conseillères communales, MM. les Conseillers communaux, M. le Vice-Président, chers collègues, j'ouvre cette séance de relevée.

1. Communications du Président

Le Président. Je vous donne la liste des personnes excusées ce soir. (cf. supra). Les communications ayant déjà été données hier soir, je ne vais pas les répéter. Nous allons donc directement passer au point 5 de notre ordre du jour.

5. Examen du budget des investissements 2018 de la Commune – Message n° 23

Le Président. Nous allons commencer par la discussion générale sur les investissements, puis nous prendrons chaque investissement l'un après l'autre. A ce propos, vous avez reçu deux errata relatifs aux pages 1 et 3 du projet d'arrêté sur le budget des investissements 2018.

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Vous avez déjà mentionné les deux corrections qui ont dû être apportées. Ayant déjà fait mes réflexions hier, lors du débat sur le budget de fonctionnement, je n'ai rien d'autre à ajouter. Je n'interviendrai plus sur ce point puisque ni la Direction des Finances, ni la Direction de la Culture n'a d'objets. Je laisserai le soin à mes collègues d'intervenir selon leurs Directions.

Rapport de la Commission financière

Ingold François, Président de la Commission financière.

Budget des investissements 2018 de la Commune

1. Considérations générales

Lors de sa séance du 1^{er} décembre 2017, la Commission financière a examiné avec attention l'ambitieux programme d'investissements de la Ville d'un montant global net, toutes catégories confondues, de près de 66'070'067 francs pour 2018, soit environ 10 millions de francs de plus que l'année précédente. La Commission s'est tout particulièrement attardée sur les 60 investissements prévus en catégorie II (49 pour 2017) pour un montant global de 17'595'000 francs, le montant était de 25'354'000 francs l'année précédente. Comme les investissements en catégorie III seront présentés au travers de Messages au Conseil général, la Commission financière n'a pas discuté de ces investissements, se réservant pour l'année à venir.

2. Examen du budget des investissements 2018 de la Commune

2.1. Analyse du Message du Conseil communal

Même si la Commission financière ne remet pas en question la nécessité de tous ces investissements, elle aimerait quand même formuler les remarques suivantes:

1. La politique ambitieuse du Conseil communal en matière d'investissements tient bien la route et le monitoring financier mis en place assure toujours un bon suivi. La Commission financière soutient donc pleinement le Conseil communal dans cette politique.
2. Il est apparu à la Commission financière que la qualité des explications qui se trouvent dans le Message n° 23 peuvent considérablement varier d'un Service à l'autre. Or, ces explications sont les seules que le Conseil général possède pour se prononcer sur les investissements de catégorie II. Il serait donc opportun, dans le futur, de bien saisir l'importance que représentent ces explicatifs pour les Conseillers généraux et de particulièrement les soigner.
3. La Commission financière a questionné abondamment les différents Services au sujet de leurs investissements et notamment sur les raisons de les classer en catégorie II ou III. Il est apparu qu'en règle générale, les investissements conséquents sont placés en catégorie III, afin de pouvoir satisfaire toute la curiosité des Conseillers généraux lors d'un Message. Néanmoins, si l'investissement est urgent ou qu'il s'agit d'une opportunité, le Conseil communal peut alors le mettre en catégorie II, malgré l'importance du montant.
4. Il est à relever que les investissements en catégorie II sont destinés à 30% à la décharge de Châtillon (5,2 millions de francs), à 20% pour les écoles (3,6 millions de francs) et à 18% pour l'aménagement du territoire et les ouvrages d'art (3,2 millions de francs). A la vue de ces chiffres, il aurait été peut-être judicieux de développer plus abondamment dans le Message n° 23 les investissements en lien avec Châtillon ou de les reclasser en catégorie III. La Commission financière a néanmoins pris connaissance des raisons tout à fait valables qui ont poussé le Conseil communal à les mettre en catégorie II, ces raisons étant d'ailleurs expliquées dans un avenant envoyé aux Conseillers généraux le 11 décembre 2017.

5. Les investissements en catégorie III seront destinés à 45% à l'aménagement, à 32% aux écoles, à 16% au nouveau bâtiment de la police et à 5% pour la patinoire P2. Nous pouvons en déduire que les deux pôles principaux d'investissements restent, pour la Ville, l'aménagement du territoire, ce qui relève en grande partie d'une volonté politique, et les bâtiments scolaires, ce qui relève en grande partie d'une nécessité démographique et d'une situation de rattrapage.
6. Il y a encore des erreurs dans certains intitulés des investissements en catégorie II. Nous souhaitons que les libellés soient clairs et sans ambiguïté sur leur contenu.
7. La Commission financière a été sensibilisée à la problématique que certains investissements n'étaient pas amortis dans le sens strict du terme, notamment quand des taxes ou une provision permettent son financement. Il nous paraît néanmoins judicieux que chaque investissement ait un amortissement visible dans la comptabilité de la Ville.
8. La Commission financière a pris connaissance du préavis de la Commission de l'Informatique pour le budget des investissements du Service daté du 21 novembre 2017 et remercie son auteur pour la précision des données. La Commission financière s'inscrit pleinement dans les remarques telles que formulées dans ce préavis.

2.2. Formulation d'un préavis à l'intention du Conseil général

Lors de la procédure d'examen des investissements 2018 par la Commission financière, il n'y a pas eu d'investissements sujets à des doutes ou à controverse, mis à part ceux précités. La Commission n'a pas non plus formulé de proposition de modification de l'un ou l'autre investissement.

Lors de sa séance du 1^{er} décembre 2017, la Commission financière, siégeant en présence de dix membres, a approuvé à l'unanimité le budget d'investissements de la Ville 2018. En conséquence, la Commission propose au Conseil général d'approuver le budget d'investissements 2018 tel que présenté dans le Message n° 23.

Rapport de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures

de Reyff Charles, Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures.

La Commission de l'édilité a siégé à deux reprises, les 22 novembre et 4 décembre 2017 afin de traiter des investissements édilitaires, de constructions et d'infrastructures inscrits en catégorie II du budget 2018.

Comme à l'accoutumée, la Commission remercie les représentants du Conseil communal ainsi que de l'administration pour le temps consacré à échanger et répondre aux questions de notre Commission.

Le nombre d'investissements présentés en catégorie II reste élevé, comme relevé par la Commission financière, et les thèmes sont variés. De manière générale, la Commission de l'édilité salue les efforts considérables consentis par le Conseil communal et l'administration, afin d'inscrire à ce budget les objets les plus importants et les plus urgents. Les dernières mesures d'assainissement pour la protection contre le bruit doivent être réalisées en urgence afin de pouvoir respecter le délai légal de 2018 et ainsi pouvoir bénéficier des subventions fédérales. L'adaptation des infrastructures à la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées se poursuit également, comme l'entretien indispensable des bâtiments propriété de la Ville, qu'ils soient dévolus aux activités scolaires, sportives ou de l'administration.

La Commission se félicite d'avoir soutenu la réduction du montant prévu initialement au budget 2017 pour la transformation du bâtiment du chemin du Gottéron 13. La nouvelle affectation prévue n'impose que des travaux légers pour 80'000 francs, contre 1'350'000 francs proposés au Conseil général en décembre 2016.

Les investissements prévus à la décharge de Châtillon pour les étapes 5 et 6, ainsi que pour le traitement des déchets et des boues de voirie, ont suscité beaucoup de questions et d'hésitations de la part de la Commission. La proposition d'un transfert en catégorie III a été évoquée. Toutefois, après avoir pris connaissance des explications très détaillées de Mme la Directrice de l'Edilité et de M. l'Ingénieur de Ville, c'est à l'unanimité des membres présents que la Commission a choisi de préavisser positivement ces deux investissements en catégorie II.

A une exception près, tous les investissements ont été préavisés favorablement à l'unanimité ou à une très large majorité. L'exception concerne l'investissement 914.503.00 relatif au gîte d'Allières. Je reviendrai avec plus d'explications sur les motivations de la Commission lors de l'examen de détail.

Discussion générale

Le Président. J'ouvre maintenant la discussion générale et je donne d'abord la parole aux représentants des groupes. Comme je l'ai compris hier soir, les groupes ont déjà bien discuté des investissements. Si quelqu'un veut ajouter quelque chose, il a volontiers la parole pour le faire.

La parole n'est plus demandée, la discussion générale est close.

Examen de détail

L'entrée en matière étant acquise de plein droit et aucune demande de renvoi n'étant présentée, il est dès lors immédiatement procédé à l'examen de détail du budget des investissements 2018 de la Commune.

I. INSCRIPTION DES INVESTISSEMENTS DÉJÀ DECIDÉS (CATEGORIE I)

Le Président. Les investissements qui figurent en catégorie I sont des objets déjà décidés par le Conseil général et des tranches annuelles d'investissements sur plusieurs années.

Les investissements de catégorie I de 10'194'000 francs n'appelant pas d'observations, ils sont ainsi inscrits au budget.

II. OCTROI ET INSCRIPTION DES INVESTISSEMENTS TRAITÉS AVEC LE BUDGET (CATEGORIE II)

Le Président. Ces investissements à réaliser en 2018 sont décidés en même temps que le budget et font l'objet de rapports spéciaux aux pages 28 à 55 du Message. Nous allons procéder investissement par investissement et voterons sur chacun d'eux, car chaque investissement doit faire l'objet d'une décision propre.

1. 300.506.19 Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2018 (Fr. 525'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 525'000 francs pour l'achat et le renouvellement du mobilier scolaire et du matériel informatique.

Ont voté Oui: 58 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 5 Casazza Raphaël (PLR), Ducommun Lorraine (PS), Grandjean Alexandre (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Python Jean-Frédéric (DC-vl)

2. 312.506.00 Renouvellement du mobilier CO de Jolimont (Fr. 400'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 400'000 francs pour le renouvellement du mobilier du CO de Jolimont.

Ont voté Oui: 58 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 5 Casazza Raphaël (PLR), Ducommun Lorraine (PS), Grandjean Alexandre (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Python Jean-Frédéric (DC-vl)

3. 401.506.23 Achat de parcomètres pour extensions des zones "vignettes-habitants" 2018 (Fr. 100'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 53 voix contre 4 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour l'achat de parcomètres pour les extensions des zones "vignettes-habitants".

Ont voté Oui: 53 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétréy Fabienne (Verts), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 4 Aebischer David (PLR), Gander Daniel (UDC), Krienbühl David (PLR), Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 2 Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Métrailler Jean-Jacques (MLI)

N'ont pas voté: 4 Casazza Raphaël (PLR), Ducommun Lorraine (PS), Grandjean Alexandre (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

4. 401.506.24 Radars pour installations lumineuses 2018 (Fr. 80'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 57 voix contre 3 et 0 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 80'000 francs pour l'achat de radars pour installations lumineuses.

Ont voté Oui: 57 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétréy Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 3 Aebischer David (PLR), Krienbühl David (PLR), Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 3 Casazza Raphaël (PLR), Ducommun Lorraine (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

5. 402.506.00 Raccordements électriques pour manifestations (Fr. 200'000,00)

Discussion

Allenspach Christoph (PS). A l'heure actuelle, seule la place Georges-Python offre la possibilité de mettre à disposition permanente des organisateurs des raccordements électriques, comme mentionné dans le Message. Tout d'un coup, on nous demande des raccordements dans toute la ville, ce qui signifie 200'000 francs pour 2018, 570'000 francs globalement. Le groupe socialiste comprend la

nécessité de certains raccordements, qui simplifient certainement le support technique par la Ville et probablement qui évitent quelques frais. Par contre, nous attendons quand même un concept plus détaillé et notamment une stratégie, c'est-à-dire, une planification de l'utilisation des places. Jusqu'à présent, nous ne savons pas comment les places sont utilisées et quelle est la pratique pour l'autorisation. Avec ce concept, on pourrait comprendre les besoins en infrastructures, en l'occurrence, ceux liés aux raccordements électriques. Cela permettra de déterminer à quels endroits il y a un besoin en raccordements. Le Message reste très maigre. C'est avec une certaine réticence que nous voterons cette première étape pour 2018, tout en attendant plus de renseignements et un concept d'utilisation des places publiques par la suite.

Vote

C'est par 57 voix contre 0 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 francs pour la mise en place de raccordements électriques pour les manifestations.

Ont voté Oui: 57 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 3 Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Métrailler Jean-Jacques (MLI)

N'ont pas voté: 3 Casazza Raphaël (PLR), Ducommun Lorraine (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

6. 420.506.31 Achat fourgon PR (2011) de Givisiez (Fr. 55'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 55'000 francs pour l'achat d'un fourgon dédié à la protection respiratoire (PR).

Ont voté Oui: 60 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 3 Casazza Raphaël (PLR), Ducommun Lorraine (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

7. 420.506.32 Achat tonne-pompe (2005-2013) de Givisiez (Fr. 50'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 50'000 francs pour l'achat d'un tonne-pompe.

Ont voté Oui: 60 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 3 Casazza Raphaël (PLR), Ducommun Lorraine (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

8. 420.506.33 Achat véhicule intervention (2014) de Givisiez (Fr. 45'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 45'000 francs pour l'achat d'un véhicule d'intervention.

Ont voté Oui: 60 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 3 Casazza Raphaël (PLR), Ducommun Lorraine (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

9. 430.501.13 Mise en conformité des passages piétons 2018 - études (Fr. 150'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 150'000 francs pour les études sur la mise en conformité des passages piétons.

Ont voté Oui: 60 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétray Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schnewly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 3 Casazza Raphaël (PLR), Ducommun Lorraine (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

10. 430.501.14 Modération de trafic, sécurité sur le chemin de l'école - piétons, deux roues, transports publics 2018 (Fr. 100'000,00)

Discussion

Allenspach Christoph (PS). Le groupe socialiste a bien entendu toujours soutenu ce montant qui revenait chaque année pour sécuriser les chemins des piétons et des cyclistes. A un certain moment, il fallait même le défendre et puis, finalement, il a été augmenté à 100'000 francs. Toutefois, cela représente toujours un coût pour nous.

Aujourd'hui, bien entendu, nous l'approuvons mais avec quelques remarques. Ce montant répétitif a été introduit dans la catégorie II à un moment où il y avait encore assez peu de sensibilité, où il suffisait peut-être politiquement d'injecter des petites gouttes pour assainir certains endroits qui étaient dangereux. A notre avis, le moment est aujourd'hui venu de faire le bilan des acquis et des besoins et d'esquisser une planification un peu plus claire dans les années à venir et nous demandons pour le budget 2019 d'ores et déjà un Message plus détaillé avec une liste des endroits à sécuriser par étapes durant les années 2019/2020 etc., selon le constat. Nous sommes bien sûr prêts à soutenir des montants beaucoup plus importants.

En tant que cycliste habitué, je mentionnerai juste un exemple de ce qui peut échapper à l'Administration communale. En tant que cycliste qui pratique les trajets à vélo tous les jours, je connais vraiment certains endroits dangereux. Il s'agit notamment des endroits où les automobilistes refusent la priorité dans les ronds-points. Je prends l'exemple du rond-point situé côté Schoenberg du pont de Zaehringen. Depuis la fermeture du trafic sur le pont, il y a beaucoup d'automobilistes qui vont tout droit. Je peux vous assurer qu'au moins deux fois par mois, je dois freiner au milieu du

rond-point, sinon je serais écrasé. Je connais de nombreux cyclistes à ce même endroit qui vivent la même situation. Il y a aussi des piétons qui sont en danger. Il y a beaucoup d'endroits dangereux aujourd'hui. Il ne faut plus attendre. Il ne faut plus se contenter de petites gouttes.

Je vous demande donc d'augmenter l'année prochaine ce montant. J'ai encore une suggestion, quelque chose qui, selon moi, manque sur le site Internet de la Commune: une page où les piétons, les cyclistes peuvent inscrire les dangers qu'ils constatent dans toute la ville. Cela devrait être ouvert à tout le monde en tout temps, parce que l'administration ne peut pas connaître tous les dangers.

C'est avec ces remarques que nous allons approuver ce montant certainement encore une fois.

Nobs Pierre-Olivier, Directeur de la Police locale et de la Mobilité. Je pense que le Président de la Commission de l'édilité vous aura transmis la liste des choses que nous finançons avec cette rubrique. En effet, parfois, nous savons à l'avance ce que nous allons faire. D'autres fois, cette modeste rubrique de 100'000 francs est utilisée pour répondre à des demandes ponctuelles. Vous parlez justement vous-même d'une page Internet qui permettrait aux cyclistes et aux piétons de nous dire ce qu'on pourrait améliorer parce que l'Administration n'a pas les yeux partout. Vous avez raison, l'Administration n'a pas les yeux partout, le Conseil communal non plus d'ailleurs. Croyez-moi, nous avons déjà des choses pertinentes tant à la Commission mobilité douce que dans nos boîtes mails. Cependant, il nous faut un peu de mou pour pouvoir y donner suite dans les plus brefs délais. Donc, à votre demande de liste, partiellement et techniquement, on pourrait y répondre. Toutefois, dans la globalité, malheureusement, on ne pourra pas. Il faudra bien nous laisser une enveloppe avec une certaine liberté. Par contre, vous avez vu qu'à la suite de votre demande, nous vous avons transmis la liste pour ces cinq dernières années.

Pour ce qui est du rond-point de Zaehringen, vous en aviez déjà parlé en Commission de l'édilité. Mon projet de réponse avec une annexe est quasiment prêt. Vous l'aurez probablement encore cette année ou en début d'année prochaine. Ce que je peux dire, c'est que dans le cadre de la requalification du Bourg et du déplacement des places de stationnement lié à la phase I, côté secteur Bourguillon et route de Berne, il y a des avancées piétonnes et des ilots qui sont prévus à l'endroit que vous citez. Cela fait que le trafic ne pourra plus, comme vous le dites, continuer à vive allure dans ce giratoire. Et puis, en fait, les plans sont actuellement - sauf erreur, Mme la Directrice de l'Edilité me corrigera - encore à l'enquête. Ainsi, vous pouvez aller les consulter soit à la Préfecture, soit au Service de l'édilité. Vous verrez ainsi clairement cette planification.

Voilà ce que je pouvais dire. Bien entendu, je remercie le groupe socialiste de nous encourager à augmenter cette rubrique. J'en ai pris note.

Vote

C'est par 57 voix contre 1 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour les mesures de modération de trafic, de sécurité sur le chemin de l'école, de promotion du vélo et des transports publics.

Ont voté Oui: 57 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David

(PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR)

Se sont abstenus: 2 Altermatt Bernhard (DC-vl), Gander Daniel (UDC)

N'ont pas voté: 3 Casazza Raphaël (PLR), Moussa Elias (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

11. 520.501.19 Entretien des chaussées et trottoirs 2018 (Fr. 620'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 620'000 francs pour l'entretien des chaussées et des trottoirs.

Ont voté Oui: 61 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 2 Casazza Raphaël (PLR), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

12. 520.501.20 Dangers naturels: assainissement des falaises 2018 (Fr. 100'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour la deuxième tranche des travaux d'assainissement des falaises en Ville de Fribourg.

Ont voté Oui: 61 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario

(CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 2 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

13. 520.501.21 Loi sur les handicapés (Lhand) - mise en conformité des arrêts TC 2018 (Fr. 150'000,00)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Comme l'a fait remarquer par la Commission financière, le titre exact est "Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées..."

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 150'000 francs pour la mise en conformité des quais et des arrêts des transports en commun (TC).

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Kilchenmann Emmanuel (UDC)

14. 520.501.22 Mesures d'assainissement pour la protection contre le bruit 2018 (Fr. 700'000,00)

Discussion

Rugo Claudio (PA). Pourrions-nous avoir un peu plus d'explications sur les projets qui concernent cette rubrique?

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Il nous reste encore une année pour exécuter tous les travaux pour la protection contre le bruit. Cela fait déjà plusieurs années que des mesures ont été prises. Chaque fois qu'il y a des travaux à faire, des travaux de canalisations, de CAD, etc., nous profitons de poser en même temps la couche finale de ce tapis phonoabsorbant. Les travaux

sont décrits aux pages 33 à 35. Ce sont des travaux réalisés ensemble avec le Canton. Il y a des travaux qu'on fait ensemble avec d'autres acteurs. Ce que je peux encore ajouter, c'est que le montant total des investissements pour 2018 est de 1'180'000 francs. Cependant, il reste encore un solde de 480'000 francs. C'est pour cela que nous demandons "seulement" 700'000 francs.

Vote

C'est par 60 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 700'000 francs pour les mesures d'assainissement relatives à la protection contre le bruit.

Ont voté Oui: 60 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schnewly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Parpan Mario (CG-PCS)

N'ont pas voté: 2 Altermatt Bernhard (DC-vl), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

15. 520.501.23 Ouvrage d'art: mur de la place de la Palme, fontaine et voûte
(Fr. 60'000,00)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Dans le souci de transparence et de clarté, je précise qu'il s'agit d'un montant pour une étude.

Vote

C'est par 59 voix contre 0 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 60'000 francs pour les travaux d'assainissement du mur de la place de la Palme.

Ont voté Oui: 59 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schnewly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 2 Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Métrailler Jean-Jacques (MLI)

N'ont pas voté: 2 Altermatt Bernhard (DC-vl), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

16. 520.501.24 Ouvrage d'art: pont de Zaehringen (Fr. 170'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 59 voix contre 0 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 170'000 francs pour la planification et la réalisation des travaux sur le pont de Zaehringen.

Ont voté Oui: 59 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 2 Gander Daniel (UDC), Papaux David (UDC)

N'ont pas voté: 2 Altermatt Bernhard (DC-vl), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

17. 520.501.26 Pont Zaehringen: étude architecturale portant sur l'intégration des filets de protection anti-suicide (Fr. 100'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 55 voix contre 3 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour l'étude architecturale portant sur l'intégration des filets de protection anti-suicide.

Ont voté Oui: 55 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bettin Christophe (PLR), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 3 Gander Daniel (UDC), Marchioni Pierre (UDC), Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 2 Bourrier Hervé (PS), Dreyer Jean-Luc (DC-vl)

N'ont pas voté: 3 Altermatt Bernhard (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

18. 520.506.19 Saleuses / remplacement 2018 (Fr. 50'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 58 voix contre 2 et 0 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 50'000 francs pour le remplacement de l'épandeuse.

Ont voté Oui: 58 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 2 Collaud Oliver (Verts), Vuilleumier Julien (Verts)

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 3 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Altermatt Bernhard (DC-vl), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

19. 520.506.20 Véhicules / remplacements 2018 (Fr. 290'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 60 voix contre 2 et 0 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 290'000 francs pour le remplacement de véhicules de chantier, de voirie et de génie civil.

Ont voté Oui: 60 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 2 Collaud Oliver (Verts), Vuilleumier Julien (Verts)

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Kilchenmann Emmanuel (UDC)

20. 531.501.10 Décharge de Châtillon étapes 5 et 6 (Fr. 2'000'000,00)

Discussion

Zurich Simon (PS). Le groupe socialiste est tout à fait conscient de l'urgence des investissements et notamment celle relative au traitement des déchets et des boues de voirie. Toutefois, nous aurions apprécié recevoir un petit peu plus d'informations sur cet objet. En effet, cela ne concerne pas seulement une extension des infrastructures existantes ou l'achat d'un nouvel équipement, mais cela concerne plus largement la politique de gestion des déchets du Conseil communal. Le groupe socialiste aurait apprécié que le Conseil communal saisisse cette occasion pour présenter sa politique en la matière. Jusqu'à un passé récent, on avait l'habitude de maximiser le nombre de déchets pour maximiser les profits. Heureusement, ces temps sont désormais révolus. On met en place une véritable politique des déchets digne de ce nom. Toutefois, les prochaines étapes 5 et 6 ne seront pas si facile que ça puisque l'on va étendre la décharge de Châtillon vers une forêt et un site archéologique. Cela ne va peut-être pas se faire de manière aussi simple. Le groupe socialiste souhaite que le Conseil communal transmette des informations un peu plus circonstanciées sur ces projets pour la décharge de Châtillon.

Wolhauser Jean-Pierre (PLR). J'ai une petite remarque concernant l'annexe 2 qui nous a été remise. Je ne sais pas si cela concerne cet investissement ou le suivant. J'aime bien les investissements qui rapportent après quelques années, c'est appréciable. Je ne vois pas les informations nécessaires dans ce document et vous demande des explications.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. J'aimerais d'abord répondre à M. S. Zurich. Sa remarque reflète un peu ce qui a été discuté en Commission d'édilité. La Commission d'édilité a été à la limite de demander de reporter ces deux rubriques d'investissement en catégorie III. Néanmoins, nous avons trouvé un compromis et j'en remercie la Commission d'édilité. Le compromis réside dans le fait que nous allons faire un rapport annexe au Rapport de gestion 2017 pour expliquer ce qui se passe en détail à la décharge de Châtillon. Nous aimerions aussi vous communiquer à ce moment-là une vision d'avenir, c'est-à-dire, où nous aimerions aller.

Les points 531.501.10 et 531.501.11 sont liés, mais pas complètement. Le premier concerne la gestion des deux étapes. L'autre, c'est vraiment cet investissement qu'il faut faire. Vous avez pu lire dans le texte que le Canton nous impose de nous occuper des déchets et des boues de la voirie, et ceci jusqu'à fin 2018. C'est pour ça que nous devons construire une installation. Nous avons de la place sur le site de Châtillon. C'est pour cela que vous avez ce tableau en annexe que nous vous avons fait parvenir. Cet annexe démontre que l'investissement est certes d'un montant de 2'900'000 francs, mais le retour sur investissement devrait déjà être perçu après dix ans. Après dix ans, cette installation serait bénéficiaire. Pour plus de détails, je passe la parole à mon collègue.

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Je crois qu'il y a erreur sur l'investissement puisque cette annexe correspond à l'investissement suivant, mais c'est égal. Il y a deux passages spécifiques qu'il faut prendre en compte plutôt que toutes les lignes. Il faut considérer d'abord le coin en haut à droite où il y a des indicateurs. La NPV (Net Present Value) se dit VAN en français (valeur actuelle nette). Il s'agit de la valeur de l'investissement aujourd'hui en regard des intérêts futurs. Si cette valeur est positive, cela veut dire que l'investissement est intéressant. Vous voyez que comme il y a deux millions de francs qui sont rentabilisés sur dix ans. Le payback, c'est le nombre d'années dans lequel on a un retour sur l'investissement. Evidemment, on a deux millions de francs donc la même

valeur sur 20 ans en retour, donc 2 millions de francs sur dix ans plus 2 millions de francs de NPV. Ensuite, il y a le IRR (taux de rendement interne). Ici, il est à 7,9%. C'est un taux qui est très intéressant. En général, on avoisine plutôt les 3% ou 5%.

Et puis, le deuxième objet qui est intéressant de lire se situe dans le carré en bas, en jaune. On y voit en fait le résumé du constat de ce calcul que je ne lis pas mais que vous pourrez lire à votre aise et c'est ça qui montre l'intérêt. C'est donc un investissement finalement rentable et on touche même une mise qui est égale à l'investissement sur les vingt années.

Vote

C'est par 59 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 2'000'000 de francs pour la construction des étapes 5 et 6 pour les déchets mixtes.

Ont voté Oui: 59 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Métrailler Jean-Jacques (MLI)

N'ont pas voté: 3 Casazza Raphaël (PLR), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

21. 531.501.11 Décharge de Châtillon: traitement des déchets et boues de voirie (Fr. 2'900'000,00)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Je me suis déjà exprimée relativement à cette rubrique lors du débat précédent.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 2'900'000 francs pour la construction de la centrale de traitement des déchets et des boues de voirie.

Ont voté Oui: 60 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra

Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 3 Feyer Jean-François (DC-vl), Menétrey Fabienne (Verts), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

22. 531.506.01 Décharge de Châtillon: remplacement de la torchère (Fr. 300'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 300'000 francs pour le remplacement de la torchère.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Kilchenmann Emmanuel (UDC)

23. 532.501.47 Collecteurs d'évacuation des eaux usées / assainissement (Fr. 1'500'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 1'500'000 francs pour l'assainissement des collecteurs d'évacuation des eaux usées.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Kilchenmann Emmanuel (UDC)

24. 532.506.06 Station d'épuration: traitements des micro-polluants (Fr. 250'000,00)

Récusation

Casazza Raphaël (PLR). Je vous informe que je me récusé car la société pour laquelle je travaille, et dont je suis associé, a un mandat en lien avec ce projet.

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 250'000 francs pour la réalisation d'une installation de traitement des micropolluants.

Ont voté Oui: 60 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS),

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 3 Casazza Raphaël (PLR), Gex Jean-Noël (PLR), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

25. 611.503.31 Assainissements énergétiques: système de chauffage 2018 (Fr. 100'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour les travaux d'assainissement de certains chauffages des bâtiments communaux.

Ont voté Oui: 60 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA),

Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

26. 611.503.32 Assainissements énergétiques des bâtiments communaux: enveloppe 2018 (Fr. 450'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 450'000 francs pour l'amélioration énergétique des enveloppes des bâtiments communaux.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

27. 611.503.33 Joseph-Piller: transformation intérieure, réfection halle de sport, aula (exposition) et hall d'entrée (Fr. 300'000,00)

Discussion

Rugo Claudio (PA). J'avais proposé de baisser ce montant de moitié, c'est-à-dire à 150'000 francs. Je pense qu'il s'agit d'un amendement. De fait, le Service des sports va être muté à la patinoire, comme nous l'avons voté au mois d'octobre. C'est, à mon goût, prématuré de vouloir transformer des halles et des locaux sans savoir leur affectation future. D'autre part, il existe en ville de Fribourg énormément de lieux d'exposition. Pour n'en citer qu'un, je pourrais dire l'Ancienne Gare. Ils ont besoin de ressources et par le biais de location, on pourrait très bien avoir des lieux d'exposition. Pour ma part, je suis entré dans ce bâtiment et je ne sens rien d'artistique. C'est pour cela que je vous demande de baisser le montant du projet. Il est clair que si le revêtement de la halle de gym a besoin d'être refait, on ne veut pas s'y opposer. Pour ma part, je ne vois pas un lieu d'exposition là-bas et aussi par rapport au sport, je l'ai déjà dit.

Le Président. Je vous informe que M. C. Rugo avait déposé son amendement par écrit.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Tout d'abord, j'aimerais dire que le Service des sports n'est pas encore parti. Il occupe actuellement trois bureaux dans les sous-sols. Ces bureaux ne sont pas touchés par les travaux que nous souhaitons faire et je ne pense pas que ces bureaux auront besoin de transformation. Lorsqu'un jour ils quitteront le bâtiment de Joseph-Piller pour intégrer la patinoire construite, il sera alors peut-être le moment de rafraîchir. Par contre, la question que vous posez, M. C. Rugo, concerne la salle de sports. Celle-ci est extrêmement utilisée. Elle n'est pas utilisée par le Service des sports et par les employés de l'Edilité, mais il y a à tout moment des enfants des écoles du Botzet. Il y a à midi des cours de yoga. L'après-midi, il y a encore des cours de hip-hop ou je ne sais quoi. Et le soir, il y a des entraînements de boxe dans cette salle. Donc elle est fortement utilisée. Puisqu'elle est fortement utilisée, elle nécessite quelques réfections, notamment la remise à niveau des engins et des sols spécifiques.

Quant à la salle d'exposition. Il ne faut pas s'attendre à une très belle salle d'exposition, comme nous venons d'en installer au Werkhof ou comme celle de l'Ancienne Gare. Je partage votre avis M. C. Rugo, mais l'exposition serait surtout en lien avec les projets que nous avons à l'Edilité, comme actuellement le PAD de Windig pour lequel il y a de nombreux documents qui pourraient être exposés et que les habitants de la ville pourraient venir consulter. Si vous voulez diminuer le montant, il faudrait me dire exactement à quoi je dois renoncer. Je voudrais avoir un vote très clair sur ce que je dois sortir de ces montants-là. Les travaux liés à la salle d'exposition se partagent entre menuiserie, travaux de peinture intérieure, lustrerie et installation électrique. J'aimerais vraiment avoir une indication très claire de ce que je dois éliminer et puis on fera en fonction.

Le Président. M. C. Rugo, maintenez-vous formellement votre amendement?

Rugo Claudio (PA). J'accepte de retirer l'amendement après les explications données.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 300'000 francs pour la transformation intérieure du bâtiment communal situé à la rue Joseph-Piller.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Collaud Oliver (Verts)

28. 611.503.34 Sécurité nouvelles normes incendies, électricité 2018 (Fr. 150'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 150'000 francs pour la mise aux normes d'installations électriques.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

29. 612.503.09 Halle sport Motta: réfection vestiaires et enveloppe - travaux
(Fr. 200'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 francs pour la réfection de la halle de sport de la Motta.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Margalhan-Ferrat Corinne (PS)

30. 612.503.11 Vignettaz – Bâtiment B: rénovation / transformation – études
(Fr. 600'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 62 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 600'000 francs pour la rénovation et la transformation du bâtiment B de l'école primaire de la Vignettaz.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Page Maurice (CG-PCS)

31. 612.503.15 CAD Vignettaz – Avance Groupe E Celsius sur frais d'exploitation pour les 20 prochaines années (Fr. 585'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 585'000 francs pour une avance au Groupe E Celsius sur les frais d'exploitation du CAD de la Vignettaz pour les 20 prochaines années.

Ont voté Oui: 60 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS),

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 3 Feyer Jean-François (DC-vl), Hemmer Benoît (DC-vl), Kilchenmann Emmanuel (UDC)

32. 612.503.17 CAD Vignettaz: contribution de raccordement, adaptation centrale et distribution existante, travaux (Fr. 200'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 francs pour les travaux de raccordement des bâtiments du site de la Vignettaz au chauffage à distance Fri-CAD.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

33. 612.503.18 CO Belluard: rénovation des salles de classes: 1^{ère} étape 2018 – études (Fr. 450'000,00)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Il ne s'agit pas d'un système d'obscurcissement de la halle de gym mais d'une étude (v. erratum).

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 450'000 francs pour la première étape de la rénovation des salles de classes du CO du Belluard.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

34. 612.503.19 CO Jolimont: vestiaires halles de gym et sous-station (Fr. 200'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 62 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 francs pour la réfection des vestiaires des halles de gymnastique et des installations techniques sanitaires de la sous-station du CO de Jolimont.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyrer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Murith Simon (DC-vl)

35. 612.503.20 Site scolaire du Jura: assainissement énergétique des bâtiments A, F et G suite à l'introduction du CAD (Fr. 210'000,00)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Puisque nous avons raccordé l'école de la DOSF au CAD, il nous semblait intelligent et opportun de raccorder encore les autres bâtiments. Nous aurons ainsi un site scolaire qui sera entièrement raccordé au CAD si vous octroyez ce montant. Je vous remercie d'avance.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 210'000 francs pour l'assainissement énergétique des bâtiments A, F et G du site scolaire du Jura.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyrer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

36. 612.503.21 Ecole enfantine de la Heitera, réfection des revêtements de sol, ventilation naturelle de faux-plafonds, travaux (Fr. 50'000,00)

Discussion

Parpan Mario (CG-PCS). Cet investissement me stupéfait étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle école qui présente des revêtements de sols fortement abîmés, des problèmes de ventilation dans un bâtiment Minergie, et ce après avoir payé bien des études, des ingénieurs et des architectes, selon les normes SIA. J'ai posé mes questions concernant cet investissement à Mme la Directrice de l'Edilité et je la remercie pour ses réponses.

Die Böden scheinen unter einer nicht sachgemässen Verwendung gelitten zu haben, so, dass eine mangelhafte Ausführung durch das ausführende Unternehmen ausgeschlossen werden kann. Es handelt sich hier also sicher nicht um einen Garantiefall, hingegen stellt sich mir die Frage, ob die unsachgemässe Verwendung nicht einen Schadenfall mit Haftpflichtfolgen darstellt.

Quant au manque de ventilation des solives, il me semble qu'une construction ne pouvant pas garantir la durabilité de la construction sans intervention après cinq ans déjà, présente une faute grave sur le plan de la planification de cette œuvre. Je ne peux pas admettre que les frais causés soient entièrement à la charge du maître d'ouvrage sans explications plus détaillées.

Pour ces raisons, je demande de renvoyer cet investissement en catégorie III.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Bien sûr, si vous le souhaitez, vous pouvez reporter cet investissement en catégorie III. Néanmoins, nous nous sommes efforcés, entre hier et aujourd'hui, de trouver les bonnes réponses aux questions que M. M. Parpan nous a posées par e-mail. Je le remercie pour ce fair-play dans l'échange de courriers.

Tout d'abord, concernant les chapes d'un montant de 16'000 francs. Il s'agit de travaux de réfection des revêtements de sol. Ceux-ci consistent en la reprise de la couche finale de la protection et en la réfection des chapes anhydrites de quelques salles de classe qui ont été endommagées par l'utilisation inadéquate de bandes adhésives, malgré les recommandations issues de la convention d'utilisation qu'il y a entre les enseignants et le maître d'ouvrage, lesquelles ont été transmises aux utilisateurs. Ces travaux étant la conséquence d'une mauvaise utilisation de l'outil à disposition, donc du sol du bâtiment, ne peuvent pas être imputés aux travaux de garantie, comme l'a soulevé M. M. Parpan. Cependant, le maître d'ouvrage, donc la Ville, se réserve le droit de se retourner ultérieurement contre les utilisateurs en se basant sur cette convention.

J'en viens maintenant aux solives. L'école de la Heitera est construite autour d'une structure mixte bois-béton. Les murs porteurs en béton servent de support à un système de solives en bois, qui, elles-mêmes, servent de support aux dalles en béton. La jonction entre les murs porteurs et les solives est assurée par un système de corbeaux métalliques. Cette jonction représente une faiblesse thermique, puisque le béton et le métal sont de très bons conducteurs de chaleur. Les têtes des solives sont donc, en hiver, plus froides que le reste des solives. Or, le bois diffuse bien la vapeur d'eau. Cela signifie que l'humidité de l'air ambiant peut migrer le long des solives pour atteindre la zone de contact entre les solives et le système de corbeaux métalliques, c'est-à-dire là où ils se rejoignent. Cette dernière zone est ainsi susceptible d'être le siège de condensation, ou du moins, une zone où le bois est plus humide qu'ailleurs. Des niveaux d'humidité importants sont à éviter absolument, car

ils favorisent l'apparition de champignons et de pourriture. Le montant que nous demandons est destiné à des travaux préventifs. Un dispositif de suivi a donc été mis en place pour évaluer le risque de dégradation des solives et pour guider, si nécessaire, les actions à prendre. Théoriquement, les risques s'accroissent en hiver et diminuent en été. Ce dispositif a été mis en place fin août 2014, après une année d'exploitation. En janvier 2015, après une période hivernale qui a vu la température extérieure descendre à -10°C, un premier rapport a fait état des résultats. Les analyses ont montré que les têtes de solives sont saines mais approchaient la limite d'humidité (20% de taux d'humidité). Le physicien du bâtiment conseillait un apport de ventilation sur les têtes de solive pour réguler l'hygrométrie et éviter tout risque de moisissure.

Nous nous sommes alors demandé quelles mesures prendre. Il a donc alors été confié aux architectes d'identifier, avec l'aide du physicien du bâtiment, de trouver une solution et de la chiffrer afin d'évaluer ce qu'il est possible de faire. La solution proposée par le physicien du bâtiment était une ouverture des plafonds en périphérie, sur une largeur de 7 centimètres environ. Des appels d'offres sont maintenant en cours d'élaboration par les architectes pour ces travaux. C'est pour ceux-ci que nous sollicitons le montant de 34'000 francs, je le répète, pour des mesures préventives. Le retour des offres nous renseignera sur le coût concret de ces travaux.

Pour répondre à M. M. Parpan, ces travaux ne peuvent pas être imputés aux travaux de garantie, notamment pour des questions de délais. Les deux ans de garantie sont échus suite à la remise de l'ouvrage en août 2013.

Il est à relever également que le détail a été déjà fortement amélioré pour répondre aux exigences du physicien du bâtiment. Mais pressé par les délais serrés pour la mise en fonction du bâtiment, afin de répondre aux besoins de la deuxième année d'école enfantine, le maître d'ouvrage n'a pas souhaité remettre en question le principe structurel du bâtiment. Il a accepté la structure mixte bois-béton et le principe structurel du bâtiment sous la condition d'un suivi régulier des têtes de solives par le physicien du bâtiment -ce que je viens de vous dire, ce qui a été fait-. Il n'a pas souhaité également entamer une procédure judiciaire afin de déterminer les éventuelles responsabilités. En effet, cela lui coûterait certainement plus que les possibles mesures complémentaires pour aérer les têtes de solives, sachant le nombre d'intervenants ces solives (architecte, ingénieur civil, physicien du bâtiment) et, donc, la complexité pour déterminer une seule responsabilité.

Pour résumer, déterminer la responsabilité pour cette faiblesse de construction nous coûterait beaucoup plus cher que de prendre maintenant des mesures préventives pour y remédier.

Le Président. M. M. Parpan, maintenez-vous formellement votre demande de report en catégorie III?

Parpan Mario (CG-PCS). Vielen Dank für diese ausführlichen Erläuterungen, die in kurzer Frist jetzt noch zusammengetragen wurden. J'en suis très content et retire ma demande.

Vote

C'est par 59 voix contre 0 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 50'000 francs pour les travaux relatifs aux revêtements de sol et à la ventilation des solives.

Ont voté Oui: 59 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden

Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 2 Casazza Raphaël (PLR), Métrailler Jean-Jacques (MLI)

N'ont pas voté: 2: Marchioni Pierre (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

37. 612.503.22 Jura G: ancienne maison concierge, salles spéciales et logopédie, travaux (Fr. 100'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour la création de quatre salles d'appuis pour le Service des écoles, de deux salles spéciales et d'une salle de logopédie.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

38. 613.503.35 Gottéron 13: rafraîchissement après départ des locataires, travaux (Fr. 80'000,00)

Discussion

Rugo Claudio (PA). Il me semble que l'année passée, nous avons des appartements qui étaient plus ou moins envisagés dans les parages. Je ne sais pas s'il s'agit cette maison ou pas, mais il me semble que oui. Apparemment, le projet s'est transformé, parce que là, anciennement, c'était les locaux Ateliers de la Frima. J'aimerais que l'affectation soit maintenue en vue d'ateliers pour les artistes. Le Gottéron, ce n'est pas un quartier résidentiel idéal vu l'ensoleillement, etc. Je souhaiterais que l'on nous garantisse que des ateliers d'artistes seront mis en place à cet endroit-là.

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Je ne vais pas répéter les informations qui figurent déjà dans le Message. Vous avez accepté 10% l'année passée, soit 135'000 francs. Dans l'intervalle, nous

avons étudié différents projets associatifs. Nous les avons encore reçus cette semaine. Il reste actuellement deux projets pour l'occupation de cet espace. C'est pour cela que nous avons pu affiner aussi les coûts de transformation. Ils seront de 80'000 francs et non plus de 135'000 francs. Je ne peux pas encore vous donner plus d'informations sur le contenu, mais il va tout à fait dans votre sens.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 80'000 francs pour le rafraîchissement des locaux du Gottéron 13 après le départ des locataires.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

39. 613.503.37 Pierre-Aeby 3: Arcades chauffage et CAD (Fr. 225'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 225'000 francs pour la création d'un chauffage à distance interne, permettant de chauffer à distance le bâtiment des Arcades par celui de Pierre-Aeby 3.

Ont voté Oui: 61 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 2 Casazza Raphaël (PLR), Murith Simon (DC-vl)

40. 613.503.38 Villa Caecilia: fond, murs, plafond et étanchéité (Fr. 360'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 360'000 francs pour les travaux de transformation et de réfection à la Villa Caecilia.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Altermatt Bernhard (DC-vl)

41. 615.503.00 Création d'un WC public au Parc des Maggenberg - études et travaux (Fr. 100'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 61 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour la création d'un WC public au Parc des Maggenberg.

Ont voté Oui: 61 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Dreyer Jean-Luc (DC-vl)

N'a pas voté: 1 Altermatt Bernhard (DC-vl)

42. 618.503.33 Route des Neigles 39: assainissement - études (Fr. 50'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 50'000 francs pour l'assainissement du bâtiment communal de la route des Neigles 39.

Ont voté Oui: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

43. 620.501.66 Fribourg (ou)vert: réalisation projets paysagers - études et travaux Agglo 3NP.07.03 (Ae PA3) (Fr. 130'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 61 voix contre 0 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 130'000 francs pour la réalisation de projets paysagers.

Ont voté Oui: 61 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 2 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR)

44. 620.501.67 PAL révision – logements + communication: compléments - études (Fr. 100'000,00)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Je vous informe que le Conseil communal a déposé le PAL pour examen complémentaire à la DAEC la semaine passée. Nous sommes donc en train de préparer tous les aspects de la communication et nous souhaiterions prendre une partie du montant dans ce budget-là.

Vote

C'est par 62 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour la poursuite des études sur le logement à prix abordable et pour le financement de la communication lors de la mise à l'enquête du PAL.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Gander Daniel (UDC)

45. 620.501.72 Plan directeur du mobilier urbain et déploiement sur trois ans (2019, 2020, 2021) - étude (Fr. 80'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 62 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 80'000 francs pour l'étude du Plan directeur du mobilier urbain, ainsi que le rendu du plan et du dossier directeur.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker

Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Gander Daniel (UDC)

46. 620.503.73 Réaménagement de la place du Pertuis et de la rue de la Neuveville - études (Fr. 55'000,00)

Discussion

Gex Jean-Noël (PLR). Vous avez compris hier que le PLR va s'opposer à ce crédit tout simplement parce que ce n'est pas le bon moment. Le quartier sort d'un réaménagement de la Grand-Fontaine, d'une requalification ratée de la route de la Neuveville en 2014 dans le cadre des mesures d'aménagement pour la fermeture du pont de Zaehringen. Il va au-devant d'un assainissement du pont de Saint-Jean en 2019, de la requalification de la Gare à la sortie du quartier de la Route-Neuve, de la requalification du Bourg à la sortie de la Grand-Fontaine. Après dix ans de travaux, la population dit stop. Je ne veux pas revenir ici, je crois qu'on a eu des représentants du Conseil communal qui ont assisté aux assemblées générales du quartier. En février, 137 personnes ont émis leur ras le bol sur les travaux. En novembre, on a eu 60 personnes à une assemblée extraordinaire où, effectivement, c'est un consensus, mais du bout des lèvres, qui est sorti. Je crois surtout que les gens veulent aujourd'hui un statu quo. Il faut attendre de voir ce qui se passe dans la ville. Les problèmes ne sont pas dans le quartier, mais aux abords du quartier.

C'est une bonne intention et j'étais prêt à soutenir ça. Du reste, je l'ai fait en Commission de l'édilité. Cependant, à la lecture plus en avant du Plan des investissements, du Plan financier, je lis: Plan d'investissements, rubrique génie civil, ouvrage d'art. On a donc parlé du pont du Milieu. Il y a encore un nouveau pont qui va être fermé, une sortie vers le quartier qui sera fermée en 2020. Le pont de Saint-Jean, je l'ai cité. Si je continue, rubrique Agglo PM, il y a des mesures de compartimentage en Basse-Ville Agglo pour 200'000 francs en 2019, Agglo UA, réaménagement de la place du Pertuis et de la rue de la Neuveville pour 3,1 millions de francs. Aujourd'hui, il s'agit de 55'000 francs, en 2019, il s'agira de 250'000 francs et au Plan financier, si vous lisez bien, il y a environ 2,8 millions de francs pour 2020 et 2021. Les habitants craignent clairement des mesures contraignantes visant à des interdictions de circuler. Reportons ce crédit, il n'est pas urgent. Le quartier veut pouvoir vivre et être accessible. Il est urgent d'attendre la finalisation des projets de la Haute-Ville. N'oublions pas qu'il faut garantir une accessibilité à la piscine de la Motta et aux terrains de sports (la Motta, Derrière-les-Jardins le Grabensaal). N'oublions pas que le quartier a aussi le Théâtre de la Cité, ou encore le Théâtre des Marionnettes. N'oublions pas non plus nos commerçants, nos restaurateurs et l'hôtel. Lors de l'assemblée de quartier, le Service de mobilité parlait d'un dialogue avec les habitants et commerçants avec un horizon de 2022 à 2023. Or, vous avez compris, le Plan financier va nous l'imposer, nous l'imposerait déjà pour 2020 et 2021. Aujourd'hui, en votant ce crédit, on anticipe des solutions sans connaître vraiment les problèmes une fois la Haute-Ville réaménagée ou, selon le terme plus à la mode, requalifiée. Evitons de provoquer la colère et la susceptibilité des habitants de la Basse.

Je terminerai également cette petite intervention par les conclusions du travail de M. Simon Charrière, étudiant en géographie, qui avait fait un travail en 2015 intitulé "La Basse-Ville et son évolution: perceptions et représentations du quartier". Il terminait en son chapitre 8 – donc c'était suite à l'ouverture du pont de la Poya – par les questions "L'avenir de la Neuveville: et si on continuait

comme ça?" Voilà, c'est la conclusion que j'aimerais vous apporter et je profite quand même d'avoir la parole sur ce thème pour vous dire que les habitants ont en ras le bol. En 2014, les travaux à la route de la Neuveville avaient aussi pris cinq mois de retard, la faute à des conduites d'eau, des raccordements au gaz, qui nécessitaient un assainissement imprévu. Ainsi, la fin du chantier a été repoussée. En fait, c'est aussi par opposition aux méthodes de travail et aux travaux que nous ne voulons pas maintenant un réaménagement de la place du Pertuis, avant que les travaux en Haute-Ville ne soient terminés. Je propose effectivement de supprimer ce montant.

Rugo Claudio (PA). Pour une fois que le Parti des Artistes peut appuyer un amendement du PLR, cela sera fait. Je confirme les dires de M. J.-N. Gex et j'ajouterais que le Parti des Artistes est étonné que la Route-Neuve ait été bétonnée deux fois. Une première fois, il y a deux/trois ans, et une deuxième fois, parce que certaines variations au niveau du kiosque avaient été ... On avait alors changé le revêtement pour un revêtement phonoabsorbant, ce qui est bien. Je pense toutefois que l'on aurait pu économiser des tonnes et des tonnes de béton en ne bétonnant qu'une fois.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Je réponds volontiers à ce qui touche aux aspects éditaires et de génie civil. Tout d'abord, j'aimerais vous dire, M. J.-N. Gex, que vous avez voté un montant pour le jointage du pavage de la Grand-Fontaine. Si on veut entretenir la Ville – et la Grand-Fontaine en fait partie – il faut effectuer des travaux de temps en temps. Vous venez de nous accorder ce montant. Celui-ci est d'autant plus important que nous espérons, par cette mesure, réduire les nuisances sonores à la Grand-Fontaine.

Après, vous avez mentionné la question des anciens travaux à la Route-Neuve. Il y a eu et il y a toujours des mesures pour ralentir le trafic sur la route de la Neuveville. Il y a eu des mesures qui ont été mises à l'enquête mais qui n'ont jamais été réalisées. Par contre, ce qui a été réalisé, ce sont ces potelets que vous connaissez tous. Je connais personnellement beaucoup d'habitants en Basse-Ville qui me demandent tous les jours "Quand est-ce que vous allez changer ou mettre quelque chose de plus acceptable sur cette route de la Neuveville?" La Commission du patrimoine me tire les oreilles presque à chaque séance parce que nous n'avons pas encore pris de mesures acceptables pour remplacer ces potelets.

La troisième remarque à laquelle j'aimerais répondre est à celle de M. C. Rugo par rapport aux mesures de génie civil et à la question de savoir pourquoi nous avons bétonné la route. Nous avons mis du goudron sur la route à la hauteur du kiosque parce que les bus, en descendant, s'enfonçaient et créaient ces ornières. C'est pour cette raison qu'il y a eu des travaux allant du kiosque au bâtiment situé dans le premier virage en montant vers la Ville. En même temps, comme je vous l'ai expliqué, nous avons profité de mettre un revêtement phonoabsorbant. J'habite la Basse-Ville, donc je reçois aussi des remarques d'habitants qui nous remercient d'avoir mis ce tapis phonoabsorbant.

Les autres questions concernent la requalification de la place du Pertuis. Elle a beaucoup à faire avec les aspects de mobilité, je passerai tout de suite la parole à M. P.-O. Nobs, mais j'aimerais vous dire que plus un carrefour est aménagé, plus les différents occupants ou utilisateurs se comportent mieux. Ce que nous aimerions voir avec cette étude, c'est la manière dont nous pourrions réaménager cette place, afin qu'elle soit utilisée et de manière plus sûre pour tous les utilisateurs.

Nobs Pierre-Olivier, Directeur de la Police locale et de la Mobilité. Pour compléter la réponse avec les aspects de mobilité, il faut voir qu'aujourd'hui nous vous demandons une étude. Celle-ci doit servir à réaménager la place du Pertuis pour proposer exactement l'inverse de ce que le Conseiller gé-

néral Gex craignait, à savoir, des mesures contraignantes. C'est vrai que l'on pourrait mettre une bande télescopique qui serait fermée/ouverte grosso modo 10% du temps. Cela serait effectivement une mesure contraignante, parce qu'il est évident que parfois elle serait déployée au moment où un commerçant, ou je ne sais quoi, un habitant aurait besoin de passer. Nous, ce qu'on veut faire, c'est exactement l'inverse. Nous voulons réaménager ce quartier en invitant les flux de véhicules à utiliser certains itinéraires tout en n'en interdisant aucun. Cela veut dire que tous les embranchements sont possibles 24h/24 pour tout le monde, mise à part la restriction que vous connaissez aujourd'hui de monter la Grand-Fontaine après 21.00 heures. Pourquoi nous devons étudier ça? Nous devons l'étudier dans le cadre des mesures connexes en lien avec la requalification de la place de la Gare et de ses abords qui est un projet stratégique de la législature. Nous devons le faire tant pour la Basse-Ville que pour d'autres quartiers, comme celui de Gambach notamment. Oui, vous avez raison M. J.-N. Gex, il peut y avoir quelques petites imprécisions sur le calendrier. Vous savez très bien qu'un projet, même si on a une grande volonté politique, est soumis parfois à des aléas techniques, juridiques, etc.. Mais aujourd'hui, ce qu'on vous demande, ce n'est pas de réaliser ce réaménagement, c'est de nous permettre de l'étudier. Bien entendu qu'en fonction du calendrier potentiel de la requalification de la Gare et de ses abords suite à cette étude, nous viendrions – Mme A. Burgener Woeffray viendrait – avec un crédit d'étude complémentaire ou de réalisation. Je ne sais pas encore comment ces crédits s'articuleront. Aujourd'hui, Mmes et MM., si vous acceptiez la proposition du Conseiller général Gex, vous mettriez en danger la requalification de la place de la Gare et de ses abords, et vous refuseriez de protéger les habitants des quartiers de l'Auge et de la Neuveville des reports de trafic potentiels dus à la requalification de la Gare. C'est pour cela qu'au nom du Conseil communal, je vous enjoins de refuser la proposition de M. J.-N. Gex.

Le Président. M. J.-N. Gex, maintenez-vous formellement votre amendement?

Gex Jean-Noël (PLR). Oui, je maintiens mon amendement parce que je n'ai pas tellement confiance dans des promesses disant qu'il n'y aura pas de bornes. Au nom des habitants et des commerçants, je suis obligé de maintenir cet amendement.

Vote 1

Opposée à l'amendement de M. Jean-Noël Gex de supprimer l'investissement 620.503.73, la proposition du Conseil communal l'emporte par 35 voix contre 24 et 4 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement de M. Jean-Noël Gex): 35 Allenspach Christoph (PS), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Gapany Joël (DC-vl), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Sabino Sandra (PS), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Zurich Simon (PS)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement de M. Jean-Noël Gex): 24 Aebischer David (PLR), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Hemmer Benoît (DC-vl), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Krienbühl David (PLR), Marchioni Pierre (UDC), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Murith Simon (DC-vl), Papaux David (UDC), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 4 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Parpan Mario (CG-PCS)

Vote 2

C'est par 32 voix contre 14 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 55'000 francs pour les études relatives au réaménagement de la place du Pertuis et de la rue de la Neuveville.

Ont voté Oui: 32 Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Liaudat Geneviève (PS), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Sabino Sandra (PS), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts)

Ont voté Non: 14 Aebischer David (PLR), Bettin Christophe (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Krienbühl David (PLR), Marchioni Pierre (UDC), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Murith Simon (DC-vl), Papaux David (UDC), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 7 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Gander Daniel (UDC), Hemmer Benoît (DC-vl), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Uldry José (UDC)

N'ont pas voté: 10 Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Feyer Jean-François (DC-vl), Gapany Joël (DC-vl), Kilde Gisela (DC-vl), Maeder Alain (DC-vl), Miche François (PS), Parpan Mario (CG-PCS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Zurich Simon (PS)

47. 620.501.76 Paysage Nature en Ville, réalisations 2018 (Fr. 150'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 53 voix contre 0 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 150'000 francs pour la réalisation d'une partie des mesures définies par le projet Paysage Nature en Ville.

Ont voté Oui: 53 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 3 Gander Daniel (UDC), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR)

N'ont pas voté: 7 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Ducommun Lorraine (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Marchioni Pierre (UDC), Papaux David (UDC), Piller Nadège (PS), Vorlet Philippe (PS)

48. 620.501.77 Grand-Places - Espaces publics sur le parking de liaison et à l'arrière de Fribourg centre (Fr. 150'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 59 voix contre 1 contre et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 150'000 francs pour les honoraires relatifs aux prestations permettant de mettre à l'enquête publique les aménagements extérieurs sur le parking de liaison et à l'arrière de Fribourg Centre.

Ont voté Oui: 59 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Dreyer Jean-Luc (DC-vl)

S'est abstenu: 1 Gander Daniel (UDC)

N'ont pas voté: 2 Ducommun Lorraine (PS), Vorlet Philippe (PS)

49. 621.500.08 Place de jeux route de la Gruyère - études et travaux (Fr. 190'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 190'000 francs pour couvrir le solde des études du projet et la réalisation des travaux à la place de jeux de la route de la Gruyère, avec les honoraires de l'architecte paysagiste.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Vorlet Philippe (PS)

50. 621.506.16 Parcs et Promenades - cimetière; véhicules / remplacement 2018 (Fr. 70'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 59 voix contre 2 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 70'000 francs pour le remplacement du tracteur tondeuse Bucher ST 35 FR 342.

Ont voté Oui: 59 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schnewly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 2 Collaud Oliver (Verts), Vuilleumier Julien (Verts)

S'est abstenu: 1 Schenker Claude (DC-vl)

N'a pas voté: 1 Vorlet Philippe (PS)

51. 700.506.52 Renouvellement périodique équipements datacenters (Fr. 420'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 60 voix contre 1 et 0 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 420'000 francs pour le renouvellement des éléments du premier data center.

Ont voté Oui: 60 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schnewly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Schenker Claude (DC-vl)

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 2 Collaud Oliver (Verts), Vorlet Philippe (PS)

52. 700.506.54 Fibre optique FriNet^a (Fr. 70'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 70'000 francs pour le développement du réseau de fibre optique FriNet.

Ont voté Oui: 59 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 4 Casazza Raphaël (PLR), Collaud Oliver (Verts), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Vorlet Philippe (PS)

53. 700.506.56 Acquisition d'une solution de gestion pour le domaine des accueils extrascolaires (AES) (Fr. 90'000,00)

Discussion

Rugo Claudio (PA). Cela concerne les points 700.506.56 et 700.506.57. Ma question est de savoir si ces deux logiciels ou ce matériel informatique sont parallèles, identiques ou complètement séparés? Pas dans la gestion mais plutôt dans la programmation, est-ce que c'est un même logiciel ou autre chose, un même programme ? J'aimerais avoir une explication auquel cas je trouve que ça serait bien de passer le deuxième ou le premier en catégorie III pour connaître l'expérience de l'utilisation.

Steiert Thierry, Syndic. Je réponds volontiers à la question de M. C. Rugo. Il ne s'agit absolument pas de deux solutions identiques puisque les utilisateurs sont aussi très différents. D'une part, on a les accueils extrascolaires qui, aujourd'hui, ne disposent pas encore d'un instrument suffisamment moderne et développé pour pouvoir gérer de la manière la plus efficiente les réservations et la gestion des accueils extrascolaires. Il s'agit donc de doter ce Service d'une solution logicielle qui existe sur le marché et qui est d'ailleurs aussi utilisée par la Fédération des crèches et des garderies fribourgeoises et qui a fait ses preuves dans ce cadre-là.

Nous n'avons pas encore entamé le point suivant "Acquisition d'une solution de gestion pour le domaine des ressources humaines", mais j'y réponds puisque vous faites un lien entre les deux. Avec cette rubrique 700.506.57, il est effectivement prévu d'acquérir une solution spécifiquement RH. Ce sont des logiciels qui sont très spécifiques et qui permettent, contrairement à ce que l'on a aujourd'hui, de ne pas seulement gérer les salaires et le système salarial, mais aussi de lier tout ce qui touche au système salarial avec les cahiers des charges, avec les postes en tant que tels. Aujourd'hui, ce sont des choses qui doivent se faire manuellement, par regroupement avec des tableaux Excel, etc. Là aussi, il y a un besoin évident de doter les RH d'un nouveau logiciel.

Pour en revenir au 700.506.56, les deux choses ne sont absolument pas liées. Evidemment, si vous proposez formellement de reporter l'un ou l'autre de ces objets en catégorie III, je m'y opposerai

pour la simple raison que les Commissions de l'informatique et financière se penchent de manière approfondie sur ces investissements-là. La Commission de l'informatique a, après un examen très fouillé de ces projets d'investissements, proposé à l'unanimité de les voter en catégorie II.

Le Président. Nous ne sommes pas saisis d'une demande de renvoi en catégorie III, nous allons donc passer au vote.

Vote

C'est par 60 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 90'000 francs pour l'acquisition d'une solution de gestion pour le domaine des accueils extrascolaires (AES).

Ont voté Oui: 60 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Altermatt Bernhard (DC-vl)

N'ont pas voté: 2 Bettin Christophe (PLR), Zurich Simon (PS)

54. 700.506.57 Acquisition d'une solution de gestion pour le domaine des ressources humaines (SIRH) (Fr. 120'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 120'000 francs pour l'acquisition d'une solution de gestion pour le domaine des ressources humaines (SIRH).

Ont voté Oui: 61 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 2 Bettin Christophe (PLR), Jelk Guy-Noël (PS)

Pause

La séance est interrompue par une pause de 20.57 heures à 21.17 heures.

55. 911.501.03 Terrains de football du Grabensaal: changement des mâts d'éclairage (Fr. 125'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 51 voix contre 1 et 0 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 125'000 francs pour le changement des mâts d'éclairage aux terrains de football du Grabensaal.

Ont voté Oui: 51 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Fasel Blaise (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Grandjean Alexandre (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Dupré Bernard (UDC)

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 11 Bourrier Hervé (PS), Feyer Jean-François (DC-vl), Graden Lise-Marie (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Krienbühl David (PLR), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Papaux David (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

56. 911.503.02 Guintzet: assainissement WC publics y compris WC handicapés (Fr. 100'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour l'assainissement des WC publics et pour personnes à mobilité réduite sur le site du Guintzet.

Ont voté Oui: 58 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'ont pas voté: 5 Feyer Jean-François (DC-vl), Graden Lise-Marie (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Papaux David (UDC)

57. 911.506.00 Terrains de football: arrosage automatique (Fr. 80'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 57 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 80'000 francs pour l'achat d'un équipement d'arrosage automatique destiné au site sportif du Guintzet (terrains 3 et 5).

Ont voté Oui: 57 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS),

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Parpan Mario (CG-PCS)

N'ont pas voté: 5 Casabene Thévoz Anne (PS), Feyer Jean-François (DC-vl), Hemmer Benoît (DC-vl), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Papaux David (UDC)

58. 914.503.00 Gîte d'Allières: extérieur (Fr. 200'000,00)

Discussion

de Reyff Charles, Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures.

C'est par 4 voix contre 2 et 4 abstentions que la Commission a décidé de préavisier favorablement cet investissement. Ce vote final a suivi un premier vote sur une proposition de report en catégorie III qui a été refusée grâce, ou à cause, de la voix prépondérante du Président.

Les hésitations de la Commission ne portent pas sur les travaux prévus mais bien sur la question de savoir pourquoi le gîte d'Allières figure au patrimoine immobilier de la Ville de Fribourg. Est-ce vraiment le rôle de notre Ville d'exploiter un établissement public sur le domaine skiable de la Berra? L'argument de la gratuité accordée aux écoles de la Ville sur les remontées mécaniques n'a pas convaincu. Il nous intéresse d'ailleurs de savoir combien de journées de skis sont effectivement organisées par les enseignants des écoles de la Ville sur le domaine skiable de la Berra et combien de personnes cela implique par journée. Au moment de notre séance, les chiffres n'étaient pas connus. Nous espérons que le Conseil communal pourra nous renseigner plus précisément ce soir.

Vous l'aurez donc compris, par ce vote serré, la Commission ne remet pas en cause le fait que le bâtiment doit être entretenu. Toutefois, elle souhaite qu'une vraie réflexion soit engagée par le Conseil communal sur l'avenir de cette propriété.

Allenspach Christoph (PS). Je demande le renvoi en catégorie III pour la minorité de la Commission qui était 4. On était 4 contre et pas 2. C'est une erreur. De même, la majorité du groupe socialiste s'aligne à cette proposition de renvoi. Le gîte d'Allières n'a jamais fait l'unanimité. Déjà à l'époque à laquelle la Ville a acheté ce gîte, il y avait un certain nombre de Conseillers qui s'y opposaient. Aujourd'hui, ça ne s'est pas beaucoup amélioré. On se demande quand même pourquoi il faut un gîte d'Allières et pourquoi on n'achète pas les bâtiments en ville. Comme M. le Président de la Commission de l'édilité vient de dire, l'utilité aussi pour les élèves de la Ville et pour le Service des sports n'est pas évidente. Nous voulons un débat de fond. C'est la raison pour laquelle nous demandons le renvoi en catégorie III. Nous souhaitons aussi obtenir un petit peu plus de détails sur la rénovation. Nous les voulons parce qu'on nous annonce une deuxième rénovation intérieure pour les années à venir. Sachant que le sujet est quand même assez controversé, nous estimons que le Message ne nous informe pas assez. Je vous demande donc de soutenir le renvoi.

Altermatt Bernhard (DC/vl). Die CVP-glp Fraktion unterstützt die Investition in Kategorie II von 200'000 Franken für die Aussenrenovation der Berghütte unterhalb des Berragipfels. Es geht darum, den Wert der Immobilie, die sich in städtischem Besitz befindet, zu erhalten. Dies ist auch im Hinblick auf einen eventuellen Verkauf des Gîte d'Allières von grosser Wichtigkeit.

Nous invitons cependant le Conseil communal à étudier avec tout le sérieux nécessaire l'éventualité d'une vente de ce bien immobilier. L'exploitation d'un gîte montagnard ne fait effectivement pas partie des tâches centrales de la Ville et nous pouvons très bien nous imaginer qu'une acquisition du gîte d'Allières, par exemple, par la Société des remontées mécaniques de la Berra, constituerait une source de revenus bienvenue pour cette dernière. Il ne s'agit aucunement de brader le patrimoine de la Ville, bien au contraire. L'investissement qui nous est proposé ici sert justement à maintenir la valeur de ce bien immobilier et à le garder intact. Aussi, saisissons l'occasion de cette mise à neuf extérieure pour tâter le terrain en vue d'une éventuelle vente. Un revenu hypothétique sur une telle opération pourrait idéalement être affecté à la réserve en faveur d'une politique foncière active qui a été mise en place par le Conseil communal et qui doit permettre à la Ville de mieux maîtriser son développement là où se situent ses priorités, à savoir, sur le territoire communal, en ville de Fribourg.

Ich lade Sie also ein diese Investition in Kategorie II zu belassen, im Sinne der Werterhaltung - auch wenn man es vielleicht später einmal verkaufen wird.

Nobs Pierre-Olivier, Directeur des Sports. Je n'ai pas les statistiques de fréquentation par les écoles de la Ville sous la main. Par contre, j'ai un petit message de M. Jean-Marc Wicht, responsable de l'éducation physique à la Direction des Ecoles, qui parle de statistiques qui sont en hausses, il faut le dire. Il dit "*Je constate que ces statistiques ne tiennent pas compte des journées plaisir de la neige que nous organisons pour les élèves de la ville. En effet, plus de 300 élèves ont participé à ces journées durant l'hiver 15-16. D'autre part, un montant de 40'000 francs a été mis au budget pour organiser des journées de ski avec les 5H et 7H afin de palier à ce manque. Si ce montant est accepté, ce sera (sic) plus de 1'000 élèves qui profiteront des pistes de la Berra. Bonnes salutations*" (e-mail daté du 12 octobre 2017). Je ferai suivre ces statistiques à la Commission financière et à la Commission d'édilité. Puis, je vous demanderai de les transmettre à vos groupes. Voici ce qu'il en est de la fré-

quentation par les écoles. Les écoles peuvent également loger dans le gîte. Elles ont une priorité de réservation. Certes, ce n'est pas gratuit, mais elles ont une priorité de réservation. Ce gîte a été construit en 1933 par l'ingénieur Beda Hefti qui a également construit, vous le savez tous, le fameux stade Saint-Léonard. C'était l'ancien gîte du Ski-club de la Ville de Fribourg. En fait, c'est dans les années 80, sous l'égide du Directeur des Sports d'alors, le Conseiller communal Dominique de Buman, que ce gîte avait été acquis par la Ville de Fribourg. La Ville de Fribourg a une longue tradition et une longue présence dans le district de la Gruyère grâce à ce gîte. Cette présence est appréciée et attendue par nos amis du district de la Gruyère et de la région de la Roche. D'ailleurs, les Conseillers communaux qui se succèdent au sein de la Société des remontées mécaniques de la Berra pourront vous le confirmer, nous sommes vraiment les bienvenus en Gruyère grâce à ce gîte. Je pense que même si l'on peut parfois remettre en question l'appartenance de ce gîte au patrimoine immobilier de la Ville de Fribourg, il est un pont. Avant de s'en séparer, il faut bien réfléchir à toutes les conséquences, bonnes ou mauvaises, que cette séparation pourrait provoquer.

Concernant les travaux que nous vous demandons de financer par cet investissement, je vous cite quelques extraits du rapport de l'ingénieur Brunny. Ensuite, je reviendrai sur les thèmes de la Berra, du gîte et des remontées mécaniques.

- "- *Nous avons constaté que la façade pignon-sud présente des dérangements, madriers déboîtés, faux aplomb, et que les planchers du rez et de l'étage penchent en direction de la façade pignon-sud.*
- *Nous avons constaté que la panne intermédiaire de la toiture avait été coupée, la panne repose sur une paroi qui s'appuie sur le solivage des combles, ce qui explique la grande déformation du plancher des combles.*
- *La façade pignon-sud présente des dérangements importants.*
- *Nous avons également constaté que le madrier de base a été recouvert d'une résine, ce détail est mauvais car il empêche le bois de respirer.*
- *La conception des encadrements des fenêtres et des portes est à l'origine de dommages constatés".*

Aujourd'hui, il n'y a pas de danger. Le gîte correspond aux normes structurelles de résistance au poids. Cependant, il est important, pour pérenniser la substance immobilière de ce gîte, de procéder à ces travaux assez rapidement.

Pour ce qui est des conséquences positives ou négatives qu'une décision ultérieure de séparation de ce bien immobilier par la Ville pourrait entraîner, je vous rappelle que vous avez accepté et approuvé hier le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg dans lequel il y a une contribution solidaire de la Ville de Fribourg pour les remontées mécaniques de 55'000 francs. Il s'agit d'une contribution que le Conseil général approuve depuis plusieurs années déjà. J'aimerais vous dire que cette contribution, c'est un forfait. On va aujourd'hui vous demander 200'000 francs pour le gîte, mais sachez que les autres Communes ne payent pas un forfait, mais payent 3 francs/habitant. Si vous multipliez 38'000 habitants par trois, vous arrivez à 114'000 francs. Nous avons un compte qui est légèrement déficitaire pour ce gîte. Toutefois, année après année, par la contribution solidaire que nous versons aux Remontées mécaniques de la Berra, nous réalisons finalement une belle économie qui justifie, selon moi, ces investissements. S'en séparer remettrait, à mon sens, en question cette contribution forfaitaire. Nous entretenons notamment le chemin d'accès à ce gîte. C'est notamment pour ces motifs que nous bénéficions de ces conditions privilégiées. Cette année, nous avons un enneigement exceptionnel. Je vous invite à vous rendre à la Berra et au gîte parce que la saison a commencé, sauf erreur, depuis le week-end de la Saint-Nicolas. Elle bat son plein. La Société des remontées méca-

niques de la Berra, dont la Ville fait partie du Conseil d'administration, est bien gérée. Elle a remis à neuf son télémixte et le restaurant du Brand. Au niveau des investissements, elle est très pérenne. Elle a fait son travail et a compris que le tourisme d'hiver ne serait plus suffisant pour avoir des comptes équilibrés. Elle est en train de développer des activités estivales à la Berra. Elle le fait en bonne intelligence et dans le respect des demandes des organisations de protection de la nature que sont notamment Pro Natura et le WWF. Les habitants de la ville de Fribourg vont à la montagne. Pas tous, mais ils vont à la Berra en hiver, en automne et en été. Ils s'y rendront probablement plus régulièrement, les années prochaines, en raison du réchauffement climatique, pendant les belles saisons estivales et automnales. Disposer d'un gîte se justifie totalement.

Quels que soient vos choix, quels soient vos desiderata politiques, il est aujourd'hui important de pérenniser la valeur vénale de ce gîte et d'investir ces 200'000 francs pour faire ces travaux de rétablissement structurel. Concernant les travaux de rénovation intérieure, certes, ils figurent dans le Plan financier, mais ils devraient se faire en fin de législature, cela n'est d'ailleurs par sûr. Je vous propose donc de ne pas penser ce soir à l'intérieur. Aujourd'hui, c'est bel et bien de l'extérieur qu'il s'agit. Pour toutes ces raisons, je remercie le groupe DC/vl qui soutiendra ce Message. J'ai entendu ses remarques et j'espère que le groupe socialiste acceptera, avec ces explications, de voter ce crédit en catégorie II.

de Reyff Charles, Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures.

Je voulais préciser, au cas où cela n'aurait pas été compris, que la majorité de la Commission accepte l'investissement. Ce n'est pas une proposition de refus. J'en profite pour faire un rapide calcul. M. P.-O. Nobs nous a parlé de 1'000 élèves pour un montant de 55'000 francs par année. La carte journalière à la Berra étant à 25 francs pour les enfants, je pense qu'il y a encore une économie à faire.

Le Président. M. C. Allenspach, maintenez-vous formellement le report en catégorie III?

Allenspach Christoph (PS). Je le maintiens.

Vote1

Opposée à l'amendement de M. Christoph Allenspach, au nom du groupe PS, de reporter l'investissement 914.503.00 en catégorie III, la proposition du Conseil communal l'emporte par 31 voix contre 29 et 3 abstentions.

Ont voté pour l'amendement de M. Christoph Allenspach, au nom du groupe PS (contre la proposition du Conseil communal): 29 Allenspach Christoph (PS), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Collaud Oliver (Verts), Ducommun Lorraine (PS), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Liaudat Geneviève (PS), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Zurich Simon (PS)

Ont voté contre l'amendement de M. Christoph Allenspach, au nom du groupe PS (pour la proposition du Conseil communal): 31 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Maeder Alain (DC-vl), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Schenker Claude (DC-vl), Schnewly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 3 Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Vuilleumier Julien (Verts)

Vote 2

C'est par 37 voix contre 2 et 20 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 francs pour l'assainissement du gîte d'Allières.

Ont voté Oui: 37 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casazza Raphaël (PLR), Chopard Caroline (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Maeder Alain (DC-vl), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Rugo Claudio (PA), Schenker Claude (DC-vl), Schnewly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Ont voté Non: 2 Allenspach Christoph (PS), Vorlet Philippe (PS)

Se sont abstenus: 20 Casabene Thévoz Anne (PS), Collaud Oliver (Verts), Ducommun Lorraine (PS), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Jungo Adeline (PS), Liaudat Geneviève (PS), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Sabino Sandra (PS), Vonlanthen Marc (PS), Zurich Simon (PS)

N'ont pas voté: 4 Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Gapany Joël (DC-vl), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Papaux David (UDC)

59. 915.503.04 Piscine du Levant: assainissement canalisation autour bassin(Fr. 60'000,00)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité que le Conseil général accepte le crédit de 60'000 francs pour l'assainissement de la canalisation autour du bassin de la Piscine du Levant.

Ont voté Oui: 62 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schnewly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

N'a pas voté: 1 Papaux David (UDC)

60. 917.506.00 Halle omnisports: complément installation sono (Fr. 100'000,00)

Discussion

Allenspach Christoph (PS). La Halle omnisports a été inaugurée il y a seulement sept ans et il faut déjà une nouvelle sonorisation. Se pose alors la question de savoir ce qui va suivre comme investissement. A peine avons-nous approuvé une solution plus ou moins heureuse pour que la Ville puisse

éviter la construction d'une nouvelle patinoire, qu'il faut constater que ce deuxième bâtiment pour les sports d'élite, construit par la Ville, nous pose certains soucis. Les frais d'exploitation annuels de la Ville s'élèvent quand même à 400'000 francs pour un rendement, sauf erreur, de 40'000 francs au travers de la location. Cette sonorisation sert justement à quelques événements de clubs, mais ne fait certainement pas profiter le sport populaire, malgré le fait qu'il représente une priorité, selon les principes du Conseil communal. Dans ces circonstances, je suis d'avis que les locataires intéressés devraient financer, ou au moins cofinancer, l'investissement de cette sonorisation. A titre personnel, je m'oppose à cet investissement.

Schneuwly-Aschwanden Eleonora (FDP). Ich habe tatsächlich eine Frage, die auch in diese Richtung geht. In Anbetracht, dass die akustische Anlage in dieser Omnisporthalle erst sieben Jahre alt ist, frage ich mich, ob es nicht ein Garantiefall gewesen wäre. Aufgrund dessen, was im Text zu entnehmen ist, bestehen die Mängel schon länger. Hätte man nicht zu Beginn, oder spätestens nach drei Jahren, eine entsprechende Rüge oder ein Verfahren zur Nachbesserung einleiten müssen und nicht sieben Jahre tatenlos ablaufen lassen. Ich möchte wissen was der Gemeinderat während der Garantiefrist bereits unternommen hat.

Nobs Pierre-Olivier, Directeur des Sports. Je commencerai par répondre à la question de Mme E. Schneuwly-Aschwanden concernant une éventuelle garantie. Vous demandez pourquoi après sept ans cette sonorisation fonctionne mal et s'il y a une garantie. C'est du moins ce que j'ai cru comprendre de votre question. Je n'ai pas l'historique complet de l'achat de cette sonorisation mais j'ai le sentiment, qu'à l'époque, pour des motifs budgétaires, la salle ayant coûté déjà un montant assez conséquent, on a installé une sonorisation qui était trop bon marché et insuffisante proportionnellement à la salle. Ce n'est pas une question de dysfonctionnement ou de mauvais fonctionnement. C'est comme si vous aviez une Mercedes avec une radiocassette ou si vous écoutiez de la musique sur votre smartphone dans votre salon!

M. C. Allenspach, oui c'est vrai, vous avez raison. cette salle nous coûte, mais nous avons:

- Olympic et Elfic qui jouent dans cette salle;
- Swiss Basketball qui a envie de revenir à Fribourg et qui pourrait organiser des matchs dans notre ville;
- les Rencontres de folklores internationales qui viennent chaque année dans cette salle;
- la Coupe de Suisse de volley;
- nous sommes en discussion pour organiser, pendant cette législature, la Coupe de Suisse de basket dans cette salle,
- les joueuses, sauf erreur, de Guin qui s'expriment en Coupe d'Europe qui viennent y jouer des matchs.

La semaine dernière, ou il y a deux semaines, il y a eu un match de Coupe d'Europe avec une équipe qui est venue d'Israël. Il y avait dans cette salle, sauf erreur, un représentant de l'Ambassade d'Israël, si ce n'est même l'Ambassadeur d'Israël en Suisse.

Je le répète, nous avons la seule salle de basket en Suisse homologuée par la Fédération internationale de basketball amateur (FIBA), mais qui a la sonorisation du niveau d'une radiocassette! Il faut maintenant adapter la sonorisation à la salle. Il n'y a pas encore une grande liste d'investissements destinés à cette salle, je rassure M. C. Allenspach. J'ai constaté que dans les frais de fonctionnement, elle consommait beaucoup d'électricité. Peut-être qu'un jour il faudra procéder à la réfection de l'éclairage, parce que quand elle a été construite, il n'y avait pas encore de LED. Cela pourrait

s'avérer judicieux mais, après sept ans, je pense que c'est encore un peu tôt. Si je viens, cela serait plutôt avec des investissements qui nous permettraient d'économiser des charges mais, aujourd'hui, ce sont que des premières hypothèses, ce ne sont pas des projets. Aujourd'hui, ce que je vous demande, c'est de mettre en adéquation la sonorisation avec la grande qualité et l'importance de cette installation de niveau national. Je vous remercie d'avance pour votre soutien.

Vote

C'est par 49 voix contre 9 et 4 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs pour corriger la qualité de la sonorisation à la halle omnisports.

Ont voté Oui: 49 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vorlet Philippe (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Ont voté Non: 9 Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Marchioni Pierre (UDC), Papaux David (UDC), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Schenker Claude (DC-vl), Vonlanthen Marc (PS), Vuilleumier Julien (Verts)

Se sont abstenus: 4 Ducommun Lorraine (PS), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Zurich Simon (PS)

N'a pas voté: 1 Margalhan-Ferrat Corinne (PS)

III. INSCRIPTION DES INVESTISSEMENTS QUI FERONT ULTERIEUREMENT L'OBJET D'UN MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL (CATEGORIE III)

Le Président. Vous trouverez l'ensemble des investissements en catégorie III en page 55 du Message.

Ingold François, Président de la Commission financière. La Commission financière se réjouit de lire attentivement les Messages de ces différentes rubriques de catégorie III et fera toutes les remarques nécessaires à ce moment-là.

Les investissements de la catégorie III ne font pas l'objet d'observations et sont donc tous inscrits:

430.501.15	AGGLO 11.10 (A PA2): Réalisation de voies bus continues en entrée de Fribourg entre Marly Grand-Pré et Pérolles (direction Gare). AGGLO 42.1: Mesures groupées Fr. 8'290'00 (A)	Fr.	2'000'000.00
430.501.16	AGGLO 22.3 (A PA2): Aménagement de bandes cyclables sur route de la Fonderie section Est. AGGLO 42.1 (A PA2): Aménagement d'un couloir de bus et de bandes cyclables sur route de la Fonderie, section Ouest) Mesures groupées Fr. 8'290'000,00	Fr.	1'200'000,00
520.501.25	Ouvrage d'art: Pont des Neigles	Fr.	600'000,00
611.503.35	BATPOL: Bâtiment Police (4 étages)	Fr.	6'180'000,00
612.503.10	CO Jolimont à rénover et transformer	Fr.	12'150'000,00
620.501.58	Patinoire Saint-Léonard: Parking et P2 et espaces publics attenants, études (réaménagement place des sports sous Agglo PA3 3M.09.02)	Fr.	2'000'000,00

620.501.64	Abords de la Cathédrale - Tête de pont-escalier. Agglo 3M.04.03 (A PA3)	Fr.	487'500,00
620.501.65	Abords de la Cathédrale. Agglo 41.2 (A PA2)	Fr.	7'470'000,00
620.501.68	Parking de la Grenette - Relocalisation parcage (Alpes + Grenette). Agglo 3M.04.03 (A PA3)	Fr.	2'424'000,00
620.501.69	Place des Ormeaux. Agglo 3M.04.03 (A PA3)	Fr.	1'106'300,00
620.501.70	Place Notre-Dame. Agglo 41.1 (Ae PA2)	Fr.	615'249,00
620.501.71	Place Nova Friburgo. Agglo 3M.04.03 (A PA3)	Fr.	165'727,00
620.501.74	Relocalisation places de stationnement. Agglo 3M.04.03 (A PA3)	Fr.	276'000,00
620.501.75	Rue du Pont-Muré (sans place Nova Friburgo). Agglo 3M.04.03 (A PA3)	Fr.	726'291,00
700.506.50	Mise en place de la GED, 2 ^{ème} étape	Fr.	480'000,00
700.506.53	ERP: étude renouvellement équipements 2018 (étude puis réalisation)	Fr.	400'000,00

6. Votes finals sur le budget 2018 de la Commune

A. Budget de fonctionnement

Examen du projet d'arrêté

Le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg présente les chiffres définitifs suivants:

Total des charges	Fr.	254'816'662,45
Total des revenus	Fr.	255'565'352,35
Résultat (bénéfice)	Fr.	748'689,90

Le présent article n'appelant pas d'observations, il est ainsi adopté.

Titre et considérants

Pas d'observations. Adopté.

Vote d'ensemble

Le Conseil général adopte, à l'unanimité des 63 membres présents, l'arrêté ci-après:

"Le Conseil général de la Ville de Fribourg

Vu:

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981;
- le Message n° 23 du Conseil communal, du 7 novembre 2017;

- le Rapport de la Commission financière,

Arrête:

Le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg présente les chiffres définitifs suivants:

Total des charges	Fr.	254'816'662,45
Total des revenus	Fr.	255'565'352,35
Résultat (bénéfice)	Fr.	748'689,90

Fribourg, le 20 décembre 2017

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président:

Le Secrétaire de Ville adjoint:

Pierre-Alain Perritaz

Mathieu Maridor"

Ont voté en faveur de l'arrêté du Conseil communal: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté contre l'arrêté du Conseil communal: 0

Se sont abstenus: 0

B. Budget des investissements

Examen du projet d'arrêté

Article 1

Pas d'observations. Adopté.

Article 2

Pas d'observations. Adopté.

Article 3

Pas d'observations. Adopté.

Article 4

Pas d'observations. Adopté.

Article 5

Pas d'observations. Adopté.

Article 6

Pas d'observations. Adopté.

Titre et considérants

Pas d'observations. Adoptés.

Vote d'ensemble

Le Conseil général, adopte, à l'unanimité des 63 membres présents, l'arrêté ci-après:

"Le Conseil général de la Ville de Fribourg

Vu:

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981;
- le Message du Conseil communal n° 23, du 7 novembre 2017;
- le Rapport de la Commission financière,

Arrête:

Article premier

Le budget des investissements de la Ville de Fribourg, catégories I et II, se montant à 27'789'000 francs est approuvé. Il se présente de la façon suivante:

- | | | | |
|---|--|-----|---------------|
| • | Catégorie I (déjà décidés): | Fr. | 10'194'000,00 |
| • | Catégorie II (désignés ci-dessous, article 2): | Fr. | 17'595'000,00 |

Article 2

Le Conseil communal est autorisé à réaliser les nouveaux investissements suivants:

- | | | | | |
|----|------------|--|-----|----------------|
| 1. | 300.506.19 | Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2018 | Fr. | 525'000 |
|----|------------|--|-----|----------------|

Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.

2.	312.506.00	Renouvellement du mobilier CO de Jolimont	Fr.	400'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
3.	401.506.23	Achat de parcomètres pour extensions des zones "vignettes-habitants" 2018	Fr.	100'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
4.	401.506.24	Radars pour installations lumineuses 2018	Fr.	80'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
5.	402.506.00	Raccordements électriques pour manifestations	Fr.	200'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
6.	420.506.31	Achat fourgon PR (2011) de Givisiez	Fr.	55'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
7.	420.506.32	Achat tonne-pompe (2005-2013) de Givisiez	Fr.	50'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
8.	420.506.33	Achat véhicule intervention (2014) de Givisiez	Fr.	45'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
9.	430.501.13	Mise en conformité des passages piétons 2018 - études	Fr.	150'000
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		
10.	430.501.14	Modération de trafic, sécurité sur le chemin de l'école - piétons, deux roues, transports publics 2018	Fr.	100'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
11.	520.501.19	Entretien des chaussées et trottoirs 2018	Fr.	620'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		

12.	520.501.20	Dangers naturels: assainissement des falaises 2018	Fr.	100'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
13.	520.501.21	Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (Lhand) - mise en conformité des arrêts TC 2018	Fr.	150'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
14.	520.501.22	Mesures d'assainissement pour la protection contre le bruit 2018	Fr.	700'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
15.	520.501.23	Ouvrage d'art: mur de la place de la Palme, fontaine et voûte - étude	Fr.	60'000
		Cette étude sera financée par l'emprunt et amortie selon les prescriptions légales.		
16.	520.501.24	Ouvrage d'art: pont de Zaehringen	Fr.	170'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
17.	520.501.26	Pont Zaehringen: étude architecturale portant sur l'intégration des filets de protection anti-suicide	Fr.	100'000
		Cette étude sera financée par l'emprunt et amortie selon les prescriptions légales.		
18.	520.506.19	Saleuses / remplacement 2018	Fr.	50'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
19.	520.506.20	Véhicules / remplacements 2018	Fr.	290'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
20.	531.501.10	Décharge de Châtillon étapes 5 et 6	Fr.	2'000'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
21.	531.501.11	Décharge de Châtillon: traitement des déchets et boues de voirie	Fr.	2'900'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		

22.	531.506.01	Décharge de Châtillon: remplacement de la tor- chère	Fr.	300'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amor- tis selon les prescriptions légales.		
23.	532.501.47	Collecteurs d'évacuation des eaux usées / assainissement	Fr.	1'500'000
		Ces travaux seront financés par les taxes de raccor- dement.		
24.	532.506.06	Station d'épuration: traitements des micro-pol- luants	Fr.	250'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amor- tis selon les prescriptions légales.		
25.	611.503.31	Assainissements énergétiques: système de chauf- fage 2018	Fr.	100'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amor- tis selon les prescriptions légales.		
26.	611.503.32	Assainissements énergétiques des bâtiments communaux: enveloppe 2018	Fr.	450'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amor- tis selon les prescriptions légales.		
27.	611.503.33	Joseph-Piller: transformation intérieure, réfection halle de sport, aula (exposition) et hall d'entrée	Fr.	300'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amor- tis selon les prescriptions légales.		
28.	611.503.34	Sécurité nouvelles normes incendies, électricité 2018	Fr.	150'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amor- tis selon les prescriptions légales.		
29.	612.503.09	Halle sport Motta: réfection vestiaires et enve- loppe - travaux	Fr.	200'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amor- tis selon les prescriptions légales.		
30.	612.503.11	Vignettaz – Bâtiment B: rénovation / transforma- tion – études	Fr.	600'000
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		
31.	612.503.15	CAD Vignettaz – Avance Groupe E Celsius sur frais d'exploitation pour les 20 prochaines années	Fr.	585'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amor- tis selon les prescriptions légales.		

32.	612.503.17	CAD Vignettaz: contribution de raccordement, adaptation centrale et distribution existante, travaux	Fr.	200'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
33.	612.503.18	CO Belluard: rénovation des salles de classes: 1^{ère} étape 2018 - études	Fr.	450'000
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		
34.	612.503.19	CO Jolimont: vestiaires halles de gym et sous-station	Fr.	200'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
35.	612.503.20	Site scolaire du Jura: assainissement énergétique des bâtiments A, F et G suite à l'introduction du CAD	Fr.	210'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
36.	612.503.21	Ecole enfantine de la Heitera, réfection des revêtements de sol, ventilation naturelle de faux-plafonds, travaux	Fr.	50'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
37.	612.503.22	Jura G: ancienne maison concierge, salles spéciales et logopédie, travaux	Fr.	100'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
38.	613.503.35	Gottéron 13: rafraîchissement après départ des locataires, travaux	Fr.	80'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
39.	613.503.37	Pierre-Aeby 3: Arcades chauffage et CAD	Fr.	225'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
40.	613.503.38	Villa Caecilia: fond, murs, plafond et étanchéité	Fr.	360'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		

41.	615.503.00	Création d'un WC public au Parc des Maggenberg - études et travaux	Fr.	100'000
		Ces études et travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
42.	618.503.33	Route des Neigles 39: assainissement - études	Fr.	50'000
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		
43.	620.501.66	Fribourg (ou)vert: réalisation projets paysagers - études et travaux Agglo 3NP.07.03 (Ae PA3)	Fr.	130'000
		Ces études et travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
44.	620.501.67	PAL révision – logements + communication: compléments - études	Fr.	100'000
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		
45.	620.501.72	Plan directeur du mobilier urbain et déploiement sur trois ans (2019, 2020, 2021) - étude	Fr.	80'000
		Cette étude sera financée par l'emprunt et amortie selon les prescriptions légales.		
46.	620.503.73	Réaménagement de la place du Pertuis et de la rue de la Neuveville - études	Fr.	55'000
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		
47.	620.501.76	Paysage Nature en Ville, réalisations 2018	Fr.	150'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
48.	620.501.77	Grand-Places - Espaces publics sur le parking de liaison et à l'arrière de Fribourg centre	Fr.	150'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
49.	621.500.08	Place de jeux route de la Gruyère - études et travaux	Fr.	190'000
		Ces études et travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
50.	621.506.16	Parcs et Promenades - cimetière; véhicules / remplacement 2018	Fr.	70'000
		Ces achats seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		

51.	700.506.52	Renouvellement périodique équipements datacenters	Fr.	420'000
		Ces achats seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
52.	700.506.54	Fibre optique FriNet	Fr.	70'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
53.	700.506.56	Acquisition d'une solution de gestion pour le domaine des accueils extrascolaires (AES)	Fr.	90'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
54.	700.506.57	Acquisition d'une solution de gestion pour le domaine des ressources humaines (SIRH)	Fr.	120'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
55.	911.501.03	Terrains de football du Grabensaal: changement des mâts d'éclairage	Fr.	125'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
56.	911.503.02	Guintzet: assainissement WC publics y compris WC handicapés	Fr.	100'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
57.	911.506.00	Terrains de football: arrosage automatique	Fr.	80'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
58.	914.503.00	Gîte d'Allières: extérieur	Fr.	200'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
59.	915.503.04	Piscine du Levant: assainissement canalisation autour bassin	Fr.	60'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
60.	917.506.00	Halle omnisports: complément installation sono	Fr.	100'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		

Article 3

Le Conseil communal est autorisé à contracter les emprunts nécessaires au financement de ces investissements.

Article 4

Le Conseil communal est autorisé à procéder, au cours de l'année 2018, à des ponts de trésorerie communale jusqu'à un montant maximum de 20 millions de francs.

Article 5

Chacun des crédits d'investissements prévus à l'article 2 peut faire l'objet d'une demande de référendum, conformément à l'article 52 de la loi sur les communes.

Article 6

Le Conseil général prend acte des projets d'investissements de la Ville de Fribourg, catégorie III, pour 38'281'067 francs, qui pourront faire l'objet d'un Message dans le courant de l'année 2018.

Fribourg, le 20 décembre 2017

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président:

Le Secrétaire de Ville adjoint:

Pierre-Alain Perritaz

Mathieu Maridor"

Ont voté en faveur de l'arrêté du Conseil communal: 63 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Altermatt Bernhard (DC-vl), Bettin Christophe (PLR), Bourrier Hervé (PS), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), Chopard Caroline (Verts), Collaud Oliver (Verts), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Ducommun Lorraine (PS), Dupré Bernard (UDC), Fasel Blaise (DC-vl), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gapany Joël (DC-vl), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Hemmer Benoît (DC-vl), Ingold François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Maeder Alain (DC-vl), Marchioni Pierre (UDC), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Menétrey Fabienne (Verts), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Miche François (PS), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Mosoba Immaculée (PS), Moussa Elias (PS), Murith Simon (DC-vl), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Ragusa Francesco (Verts), Roelli Claire (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schenker Claude (DC-vl), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Vuilleumier Julien (Verts), Wolhauer Jean-Pierre (PLR), Zurich Simon (PS)

Ont voté contre l'arrêté du Conseil communal: 0

Se sont abstenus: 0

7. Plan financier 2018-2022

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Vu l'heure, je résumerai le message que j'ai préparé, puisque de nombreux points ont déjà été discutés lors de la séance du budget.

Considérations générales

1. Vous avez vu que le Conseil communal a une gestion financière axée sur dix principes. Vous avez constaté aussi qu'ils sont tous au vert sauf deux. Le premier est évidemment la gestion de l'endettement par un pourcentage du total des charges (objectif 6%) qui n'est pas tenu. N'est pas tenu non plus le principe de ne pas léguer toutes les dettes aux générations futures. Cela est évidemment dû à la volonté de réaliser certains investissements pour la population. Cela reste cependant le point le plus préoccupant de la planification financière.
2. Le Plan financier ne tient pas compte de l'assainissement de la Pila, on l'a déjà vu hier, qui nécessitera, s'il se manifeste, des mesures tout à fait exceptionnelles. À noter aussi que des facteurs exogènes tels que l'évolution macro-économique, tout comme des modifications légales au niveau fédéral ou cantonal pourraient apparaître au cours de la législature. Ce n'est évidemment pas prévu pour l'instant. Il tient cependant compte de l'effet particulier de l'évolution des recettes fiscales, dont nous avons discuté hier, des personnes morales ainsi que l'effet retour attendu du projet fiscal 2017 en 2020.
3. Le Plan financier modélise trois scénarios d'évolution des recettes fiscales. Le scénario moyen, qui compte sur une augmentation de 2,1% (taux inchangé par rapport au Plan financier précédent), ayant été retenu. Il est donc possible de constater que le résultat 2021 prévu dans le Plan financier précédent, soit -1,1 million de francs, s'améliore en passant à -0,2 millions de francs; ce qui peut être considéré comme un équilibre.
4. Enfin, le Plan financier présente des nouveautés telles que le bilan et le tableau de flux de trésorerie. Vous trouverez aussi en annexe l'ensemble des investissements sur cinq pages qui est conservé et présenté de manière complète.

Eclairage sur des paramètres principaux

Comme vous le savez, le Plan financier consiste en une somme d'hypothèses. On part du budget et ensuite on fait une somme d'hypothèses.

1. La conjoncture économique globale, nationale et cantonale ne devrait avoir sur les finances de la Commune qu'un rôle indirect. Quelques indices sont cependant intéressants: la croissance du PIB estimée à 2,0% en 2018 (contre 0,9% en 2017), l'indice des prix à la consommation qui est en hausse sans toutefois atteindre le niveau de référence pour la Commune, ou encore le fait qu'il n'y a aucune modification notable des taux d'intérêts et, enfin, la croissance démographique qui tend à se ralentir.
2. Je ne reviendrai pas sur le projet fiscal 17. Vous avez tout un chapitre très complet qui vous est présenté.
3. La loi sur les finances communales est actuellement en discussion en commission du Grand C. Nous avons siégé pas plus tard que ce matin. Elle devrait entrer en vigueur en 2020. Plusieurs sujets seront probablement discutés comme, par exemple, l'abandon d'une hausse automa-

tique des impôts à un déficit de 5%. C'est donc un changement complet de paradigme que nous vous avons déjà annoncé lors des comptes 2016. La suppression des amortissements extraordinaires ou la réévaluation du patrimoine administratif sont des sujets qui vont aussi être discutés. Pour sa part, la Commune de Fribourg est déjà sur le chemin MCH2 et sera prête lors de l'entrée en vigueur de la LFCo.

4. Certains sujets particuliers figurent dans le radar de gestion du Conseil communal dont l'impact des plans d'aménagement de détails, la planification des établissements scolaires et les charges supplémentaires liées aux EMS (notamment en termes d'investissements). Ces éléments sont tous pris en comptes dans le Plan financier. En revanche, les mesures structurelles de l'Etat, dont il est actuellement difficile d'estimer l'impact, ainsi que la fusion du Grand Fribourg, qui débutera l'année prochaine, sont pour l'instant encore hors Plan financier.
5. Les investissements se ressentent sur le résultat du fonctionnement par les amortissements. L'intensité d'investissement sera considérable durant les cinq prochaines années et montre la volonté du Conseil communal de réaliser des projets d'importance. A noter que certaines charges d'entretien ont été placées dans les investissements. J'en ai déjà parlé l'année passée.
6. Enfin certains risques sont aussi suivis de près par le Conseil communal. Outre ceux qui ont déjà été cités, comme la Pila ou le projet fiscal 17, nous avons évidemment les amortissements, les sites pollués sur le territoire communal, les subventions accordées sur le projet d'agglomération non encore ratifié, le départ de contribuables ou encore les faibles rendements de capitaux de la caisse de pension. Il faut aussi relever des opportunités quand nous parlons de risques: l'arrivée de contribuables, la politique foncière active, les synergies avec d'autres communes - nous avons un excellent exemple en matière de pompiers qui est très actuel -, les projets de fusion ou encore la maîtrise des charges non-liées.

Sur la base des éléments présentés et en résumé: si le ratio de fonds propres se dégrade légèrement et l'endettement passe de 193,5 millions de francs en 2015 à 387,5 millions de francs en 2022 - point d'inquiétude le plus important pour le Conseil communal, mais expliqué par la volonté de réaliser des projets stratégiques -, le résultat du scénario moyen est quasiment équilibré puisqu'il se situe à -0,2 million de francs sur les cinq ans, donc à l'équilibre.

Rapport de la Commission financière

Ingold François, Président de la Commission financière. Lors de la séance du 22 novembre 2017, la Commission financière s'est plongée avec un intérêt tout particulier dans le Plan financier du Conseil communal 2018-2022. Pour se faire, elle a pu compter sur les présences de M. Laurent Dietrich, Directeur des Finances, ainsi que M. Laurent Simon-Vermot, Chef du service des finances.

Le Plan financier est un instrument de conduite stratégique, conclu par un plan quinquennal des investissements qui est une vision panoramique des enjeux de la politique communale en matière d'investissements. Le Plan financier permet de prévoir à cinq ans et en fonction de différents scénarii, l'évolution financière de la Commune.

La Commission financière tient à relever en préambule l'excellent document fourni par le Service des finances, tant au niveau de la forme que du fond. En outre, elle a apprécié la rigueur et la prudence avec lesquelles le Conseil communal a procédé à l'évaluation des finances de la Ville pour les années 2018-2022, mais aussi sa ligne stratégique clairement établie en matière de planification financière.

Ne remettant nullement en cause l'excellente qualité du Plan Financier, la Commission financière aimerait formuler les remarques et propositions suivantes:

1. Comme demandé l'année précédente, des éléments de bilan ont été intégrés au Plan financier. Les extrapolations des actifs et des passifs sont claires et tangibles, ainsi que les prévisions en matière d'investissement pour les cinq prochaines années.
2. La somme des investissements est toujours jugée préoccupante. Nonobstant, les besoins en investissement sont constants, mais devraient représenter une dette de 387 millions de francs d'ici 2022. Il est à noter qu'une diminution de l'endettement est attendue dès 2023 grâce, notamment, aux retours des subventions.
3. Au niveau de la charge des amortissements, la Commission financière a pris note que l'objectif fixé de 6% sera dépassé dès 2020 pour atteindre 6,2% en 2020, 6,6% en 2021 et 7% en 2022. Cette situation reste préoccupante.
4. La matrice des risques et l'analyse des opportunités ont été très appréciées par la Commission financière qui les a trouvées tout à fait adéquates et pertinentes. Il en ressort que le site de la Pila reste le risque le plus préoccupant pour la Commune.
5. Les trois scénarii (optimiste, medium et pessimiste) sont élaborés avec toute la rigueur requise. Il est intéressant de préciser que si le scénario medium est le scénario habituellement retenu (+2,1% d'augmentation du revenu des impôts), la moyenne des augmentations après épuration est de 2,71% sur les cinq dernières années (p. 13).
6. Le Service des finances attend le rapport du Canton sur les corrections des MSE. Nous sommes aussi dans l'attente d'en savoir un petit peu plus. Nous avons déjà un certain nombre d'informations.
7. A futur, selon la LFCo (introduite normalement en janvier 2020), il ne sera plus possible de faire un amortissement extraordinaire. Le résultat annuel de fonctionnement sera ainsi plus fidèle à la réalité et le principe de Pigou (ndr: principe du pollueur-payeur) sera aussi mieux respecté. Le Service des finances estime que cette nouveauté sera une bonne chose pour la Commune.
8. Toujours en lien avec la LFCo, l'introduction d'un SCI est attendue. Comme nous avons pu le constater lors de la présentation du SCI mis en place dans la Commune le 22 novembre 2018, la présentation par le SCI, la Ville de Fribourg est déjà très avancée dans son implémentation et nous en sommes très satisfaits. Pour rappel, la Commission financière demande depuis 2011 qu'un SCI soit mis en place dans la Commune.
9. Encore en lien avec la LFCo, un grand chantier qui attend le Service des finances est l'évaluation de manière pragmatique du patrimoine administratif de la Ville afin de l'incorporer au bilan. Ce chantier, déjà bien entamé, devrait être liquidé ces prochaines années, en tout cas avant 2020.

Sur ces remarques, la Commission financière propose au Conseil général de prendre acte du Plan financier 2018-2022.

Le Président. Je vous rappelle que le Conseil général doit uniquement prendre acte de ce Plan financier.

Discussion générale

Rapport de l'Union démocratique du Centre

Marchioni Pierre (UDC). Dans son rapport du 12 décembre 2016 sur le budget de l'exercice 2017, le groupe UDC relevait l'indéniable effort de transparence fait par le nouveau Conseil communal dans la présentation des comptes et de la situation de la Commune. Il nous revient aujourd'hui de constater que la volonté de transparence se confirme et que le Plan financier qui est soumis à notre analyse est un document que nous ne pouvons que louer dans sa présentation. Si ce chemin est poursuivi, nous en arriverons à frôler la perfection! Nos remerciements pour ce travail accompli dans les règles de l'art vont à tout le personnel engagé dans ce processus et à M. Laurent Simon-Vermot, Chef du Service des finances de la Ville.

Quant à l'objet de cette analyse, il nous laisse quelque peu mal à l'aise. En effet, si le proche avenir semble devoir se dérouler comme un long fleuve tranquille, il n'en va pas de même pour le moyen terme qui voit une accumulation inquiétante de problèmes concrets connus mais dont la portée est encore diffuse. Dans ce domaine, nous ne partageons pas l'optimisme du Conseil communal. Je vais relever cinq points qui nous préoccupent:

1. La masse des investissements qui va plus que doubler la dette de la Ville à 387 millions de francs d'ici à 2022 est à notre avis trop lourde pour la Commune. Nous l'avons dit et redit, un rattrapage dans les infrastructures est certes nécessaire mais pourquoi tout concentrer dans une aussi courte période alors que les incertitudes sur les marchés financiers sont si grandes ?
2. Ce d'autant plus que deux grosses hypothèques attendent la Ville. Certes, nous parlons de la Pila qui va probablement nous tomber sur la tête d'ici un temps relativement bref mais à beaucoup plus court terme, il va falloir régler l'artifice comptable de l'aller-retour virtuel des 50 et quelques millions de la Caisse de pension de la Ville. 50 millions qu'il faudra démontrer comme étant une valeur effective, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. La situation ne sera certainement plus acceptée lors de la mise en œuvre du nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) en 2019 /2020.
3. La marge de manœuvre du Conseil communal va se trouver réduite, dès 2020, en raison du dépassement du pourcentage maximal de 6% des charges de fonctionnement. Situation qui va encore s'aggraver puisque ce pourcentage passera à 7% et davantage dès 2022.
4. La croissance des charges du personnel nous inquiètent. Nous plaçons tous nos espoirs dans la mise en place du système de contrôle interne qui pourrait permettre, entre autres, d'affiner la gestion des ressources humaines.
5. Autre motif d'inquiétude: la baisse constante des entrées fiscales des personnes physiques, cela dans une période de conjoncture positive. Qu'en sera-t-il lorsque l'économie connaîtra sa prochaine et inévitable baisse de régime ? A ce sujet rappelons, Mmes et MM. que, ces derniers temps, la création de nouvelles places de travail est plus que maigre tant dans la Commune que dans le Canton.

C'est avec ces remarques que le groupe UDC prend acte de la réactualisation du Plan financier mais en insistant une nouvelle fois sur le fait que nous ne pourrions pas nous en sortir sans que des réflexions plus profondes ne soient faites et rapidement en vue d'une diminution des charges.

Rapport du groupe Centre gauche-PCS

Page Maurice (CG-PCS). Le groupe CG-PCS a apprécié la qualité de ce Plan financier actualisé. Il est d'une lecture fluide et claire. Nous constatons l'intégration des éléments du bilan, ce qui donne une vision encore plus précise de la situation. Comme les années précédentes, nous avons les trois scénarios, optimiste, moyen et pessimiste, ce qui permet d'envisager les différents cas de figure à plus ou moins long terme. L'objectif général de maintenir les finances à l'équilibre au cours de la prochaine législature semble globalement atteignable malgré les importantes dépenses d'investissements. Ceci aura effectivement pour conséquence, cela a déjà été dit, une forte augmentation de la dette qui passera à 370 millions de francs en 2021, mais dont la charge devrait rester néanmoins contrôlable. Concernant le tableau des investissements, réalisé sur l'initiative de M. L. Simon-Vermot, il est riche en informations et sa clarté est tout à fait utile pour bien isoler des investissements et leur impact sur chaque année budgétaire. Avec ces quelques remarques, le groupe CG-PCS prend acte de ce Plan financier.

Rapport du groupe libéral-radical

Bettin Christophe (PLR). Le groupe libéral-radical prend acte du Plan financier 2018-2022, qui nous est soumis ce soir et remercie M. L. Dietrich, ainsi que son Chef de service M. Simon-Vermot, pour la qualité du document, comme déjà souligné par les autres groupes. Bon nombre de remarques, notamment celles de la Commission financière, sont partagées par notre groupe, ainsi que les remarques sur l'endettement et la Caisse de pension faites par M. P. Marchioni. Le groupe libéral-radical souligne en particulier que l'analyse des risques est un excellent instrument pour le développement futur de ce Plan financier et que ces risques, donc les données issues de cette analyse, sont pris au sérieux. Notre groupe n'acceptera en aucun cas un surendettement de la Commune demandant des mesures exceptionnelles d'urgence pour les années futures.

Rapport du groupe démocrate-chrétien/vert/libéral

Hemmer Benoît (DC/vl). Le groupe DC/vl a étudié avec grand intérêt ce Plan financier 2018–2022. Nous relevons tout d'abord, à l'instar des autres groupes, la qualité du travail fourni et nous remercions le Directeur des Finances et son Chef de service.

Sans entrer dans les détails, l'élément principal à noter dans ce Plan financier est l'augmentation importante des investissements au cours des prochaines années.

La combinaison de cette augmentation avec l'évolution de la fiscalité des entreprises provoquera une hausse de 100% de l'endettement d'ici 2022 et une baisse importante de la marge nette d'autofinancement. Cette situation est inquiétante et devrait amener le Conseil communal à vérifier scrupuleusement les investissements prévus et à se poser la question du niveau de la qualité de ceux-ci et, peut-être, de réaliser des infrastructures parfois moins luxueuses ou de les étaler dans le temps.

Pour terminer, nous nous demandons si l'évolution prévue des impôts n'est pas trop optimiste, au vu de la paupérisation des habitants de la ville constatée sur la base des rentrées fiscales des personnes physiques.

Sur ces quelques remarques, le groupe DC/vl prend acte du Plan financier 2018-2022.

Rapport du groupe socialiste

Graden Lise-Marie (PS). Le groupe socialiste remercie le Conseil communal pour l'excellence du travail fourni et la qualité grandissante de ce document. Merci à M. Laurent Simon-Vermot aussi et à toute son équipe. Nous apprécions notamment le fait que cela permet un suivi clair des projets. Nous nous réjouissons des projets envisagés et de l'attention qui leur est portée. Comme dit hier, notre ville grandit, et oui, la dette augmente. Mais franchement, avec les taux actuels, on serait bien bêtes de ne pas le faire. Ce d'autant plus que ces investissements sont essentiels et ont tardé pour beaucoup. A la lecture de ce document, nous sommes confiants sur le fait que le Conseil communal saura que faire de nos recettes d'impôts. Notre ville se fait belle et le fait bien. C'est cela aussi qui en fera une belle mariée. Sur ces paroles, le groupe socialiste prendra acte de ce Plan financier.

Rugo Claudio (PA). Avant de décrypter avec des mots la somme du total de la soustraction de la colonne des chiffres en marge du Plan financier 2018-2022, permettez-moi d'ouvrir une petite parenthèse au carré de cette hypoténuse. Vous me connaissez.

Entre autres, nous avons dans cette salle deux journalistes qui ont entendu les mêmes théorèmes de politique régionale exprimés par le mégaphone, le ténor du Parti des Artistes: Monsieur mandaté par la Liberté, Madame la rédactrice en chef des Freiburger Nachrichten (rédaction épïcène parfaite: un homme pour la Liberté, une femme pour les Freiburger Nachrichten). Je suis surpris d'apprendre par la statistique, alors que je m'exprime en français, de savoir que mon verbiage francophone intéresse principalement la presse singinoise, comme me l'a rappelé un collègue hier au soir.

Entre parenthèses, les Freiburger Nachrichten furent indulgents avec ma personne. Par contre, ils le furent moins avec ma collègue Marie Garnier qui, elle, a dû passer par la case du "confessionnal". Par ailleurs, il y avait foule devant la boîte sombre. Effectivement, beaucoup de parlementaires étaient au même moment venus se confesser: certains du Valais pour des mains baladeuses, bouteille à la main; d'autres pour des mensonges répétés ... (Râles et réclamations dans la salle)

Le Président. Vous avez terminé M. C. Rugo ?

Rugo Claudio (PA). J'ai été interrompu.

Le Président. Alors terminez s'il vous plaît. Venez-en aux faits, comme je le demande en ouverture des séances. Merci.

Rugo Claudio (PA). Sur ce, et "auf Deutsch": ich danke Frau Jegerlehner herzlich für ihre sorgfältigen Erklärungen.

Je saute un passage et je termine ce paragraphe par "Quando parlo in italiano". Alors là, effectivement, La Liberté se met à l'œuvre et procède à ses propres traductions. Je ne sais plus comment aborder le sujet lorsque l'on a affaire à des chiffres, spécialement sur le Plan financier.

Dois-je opposer les chiffres romains aux chiffres arabes? Attention, derrière les chiffres se cache toujours un mystère. Ce dernier est-il l'œuvre prêchée par un curé PDC qui nous prédit un futur proche toujours plus sombre ou sur une tonalité monocorde chantée par un disciple des "Muslims"? Eh oui, n'en déplaise aux caciques périssables de l'UDC, ils ont leur quartier au Jura et sur les bancs de "Miséricorde", coïncidence langagière! Qu'elle soit rousse pour les verts ou noire foncée, nous les

reconnaissons jusque sur les bancs du Conseil général de Fribourg à leurs longues barbes. Milliardaire sans bourse déliée, les louanges et homélies furent dites non pas par François I^{er}, mais par notre ami l'Évêque Georges au nom du Saint RIE III.

Le Président . S'il vous plaît, M. C. Rugo, j'aimerais que vous nous parliez du Plan financier. Cela serait très agréable pour tout le monde ici, merci. Autrement, je serai encore obligé de vous couper la parole.

Rugo Claudio (PA). Je termine. Le Plan financier est complètement dépendant de RIE III, je vous le rappelle. La messe fut dite en latin, sans compter qu'1/7^{ème} de la population suisse, et certains parmi nous, à cette heure, ne savent ni lire, ni écrire. Avec un haussement d'épaules, - pff – "PF 17" fut rebaptisé.

Je terminerai par l'allocution "Homo homini lupus" (L'homme est un loup pour l'homme) en laissant la suite de côté pour ne pas envenimer les débats.

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. M. P. Marchioni, d'après ce que j'ai compris, vous demandez une baisse des charges du personnel, ce qui ne serait évidemment pas logique, compte tenu du programme de la législature de la Commune. Quant à l'endettement, je crois que tout le monde l'a relevé ce soir, l'objectif du Conseil communal reste d'atteindre ces 6%, donc de maîtriser son endettement. Oui, il augmente, mais c'est aussi une volonté du Conseil communal. La seule différence c'est qu'avec les recettes extraordinaires, notamment, nous avons un petit peu moins besoin d'aller chercher des liquidités. Nous verrons comment cela se développe mais, évidemment, comme je l'ai déjà dit à de nombreuses reprises, c'est notre point central d'intérêt. Quelque chose que nous suivons aussi de très près, ce sont les recettes d'impôts que M. B. Hemmer a qualifiées de trop optimistes. Pour l'instant nous suivons la même méthode qui a fait ses preuves. Cependant, je pense que nous aurons un point tout à fait décisif dans ce domaine-là lors des comptes 2017.

Marchioni Pierre (UDC). Je m'excuse, je suis obligé d'intervenir parce que je n'ai jamais demandé de baisse de salaire du personnel. Ce que j'ai dit est: "la croissance des charges du personnel nous inquiète". C'est tout, je n'ai pas demandé de baisse.

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Alors j'ai mal compris et c'est de ma faute, aucun problème M. P. Marchioni, c'est rectifié.

Le Conseil général prend ainsi acte du Plan financier 2018-2022.

Motion d'ordre

Vonlanthen Marc (PS). Etant donné l'heure relativement avancée et le nombre de postulats relativement important à liquider, je vous propose de reporter ces derniers à la prochaine séance et dépose une motion d'ordre en ce sens.

Le Conseil général accepte, par 38 voix contre 16 et 1 abstention, la motion d'ordre demandant de passer directement aux "Divers".

Ont voté Oui: 38 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Bettin Christophe (PLR), Casabene Thévoz Anne (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattaneo Anne-Elisabeth (DC-vl), de Reyff Charles (DC-vl), Dreyer Jean-Luc (DC-vl), Dupré Bernard (UDC), Feyer Jean-François (DC-vl), Gander Daniel (UDC), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Graden Lise-Marie (PS), Grandjean Alexandre (PS), Hayoz Jérôme (PS), Ingold

François (Verts), Jelk Guy-Noël (PS), Jungo Adeline (PS), Kilchenmann Emmanuel (UDC), Kilde Gisela (DC-vl), Maeder Alain (DC-vl), Margalhan-Ferrat Corinne (PS), Métrailler Jean-Jacques (MLI), Mosoba Immaculée (PS), Nguyen Thanh-Dung (CG-PCS), Papaux David (UDC), Perriaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Python Jean-Frédéric (DC-vl), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sabino Sandra (PS), Schneuwly-Aschwanden Eleonora (PLR), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vorlet Philippe (PS), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 16 Altermatt Bernhard (DC-vl), Bourrier Hervé (PS), Collaud Oliver (Verts), Fasel Blaise (DC-vl), Hemmer Benoît (DC-vl), Krienbühl David (PLR), Liaudat Geneviève (PS), Marchioni Pierre (UDC), Menétrey Fabienne (Verts), Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR), Murith Simon (DC-vl), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Ragusa Francesco (Verts), Schenker Claude (DC-vl), Vuilleumier Julien (Verts)

S'est abstenue: 1 Chopard Caroline (Verts)

N'ont pas voté: 8 Acklin Zimmermann Béatrice (PLR), Ducommun Lorraine (PS), Gapany Joël (DC-vl), Giller Christophe (UDC), Miche François (PS), Moussa Elias (PS), Rossi Carré Alexandra Maria (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

14. Divers

A. Nouvelles propositions

- n° 3 Mmes et MM. Simon Murith, Blaise Fasel, Gisela Kilde (DC/vl), Océane Gex, Christophe Bettin (PLR), Caroline Chopard, Oliver Collaud (Verts), Pascal Wicht, José Uldry (UDC) et Jean-Jacques Métrailler (MLI) visant la modification du règlement du Conseil général (RCG) afin d'abaisser le nombre de signatures requis pour le dépôt d'un référendum facultatif contre une décision du Conseil général à 5% des citoyens actifs

Murith Simon (DC-vl).

Développement de la proposition

Le 1^{er} janvier de cette année est entrée en vigueur la modification de la loi sur les communes (LCo). En particulier, l'article 52 al. 1 permet aux communes dotées d'un conseil général de prévoir un seuil inférieur au dixième du corps électoral pour déposer un référendum facultatif. Notre règlement n'en tient pas encore compte.

Le seuil "par défaut" impose aux référendaires de récolter un nombre de signatures équivalant à 10% du corps électoral, soit de "l'ensemble des citoyens actifs qui ont leur domicile politique dans la commune", et ce dans un délai de 30 jours. En Ville de Fribourg, cela correspond à environ 2'643 signatures (chiffre calculé selon le nombre d'électeurs lors des élections communales du 26 novembre 2017). À ce chiffre, il faut rajouter en pratique une marge d'erreur d'environ +15% (soit plus de 2'900 signatures), en raison des doubles signatures et des signatures de personnes ne faisant pas partie du corps électoral (soit parce que n'étant pas domicilié sur la commune, soit parce que n'ayant pas la nationalité suisse ou un permis C et un domicile sur la commune depuis cinq ans au moins).

Une étude comparative, appuyée par des travaux de l'Université de Fribourg¹, conclut que les conditions d'exercice du référendum le rendent plus difficile dans les communes fribourgeoises en comparaison aux communes d'autres cantons. Dans certains cantons, le délai pour déposer un référendum communal est plus long (au moins 30 jours: BE (60 jours en ville) / 40 jours: GE et NE / 60 jours: VS et LU / jusqu'à 3 mois: TG). À Fribourg, la LCo n'offre pas cette possibilité, ce qui peut se comprendre: un délai plus long risque de retarder la mise en œuvre des projets communaux. En revanche, la différence peut être notable quant au nombre de signatures nécessaires pour faire aboutir une demande de référendum:

CANTONS	NBRE DE SIGNATURES REQUISES PAR LA LOI CANTONALE
<i>Tessin</i>	15%, mais maximum 3'000
<i>Genève</i>	5% pour les communes de plus de 30'000 électeurs, mais minimum 3'000 et maximum 4'000
<i>Berne</i>	5% maximum
<i>Soleure, Thurgovie et Jura</i>	10% maximum
<i>Bâle-Campagne</i>	Entre 3 et 10%
COMMUNES	NBRE DE SIGNATURES REQUISES PAR UN REGLEMENT COMMUNAL ADOPTE EN VERTU DE LA LOI CANTONALE
<i>Zürich</i>	2'000 signatures (soit moins de 1% du corps électoral)
<i>Berne</i>	1'500 signatures (moins de 1,8%)
<i>Lucerne</i>	800 signatures (1,5%)
<i>Schaffhouse</i>	600 signatures (2,7%)

À Bulle, le seuil a également été abaissé à 7% par le Conseil général en séance du 29 mai 2017. Encore une fois, nous sommes en retard!

La jurisprudence du Tribunal fédéral relative à la garantie des droits politiques (art. 34 Cst.) souligne également que *"müssen aus Gründen der Fairness, der Verhältnismässigkeit und der Gewährleistung der politischen Rechte die Voraussetzungen für die Ergreifung eines Referendums kohärent sein und realistische Chancen zur Wahrnehmung der gewährten Referendumsrechte eröffnen"*². Et de préciser: *"[E]s liegt dabei in der Organisationsautonomie des Kantons oder allenfalls, sofern er diese Kompetenz delegiert, der Gemeinde, zu bestimmen, wie gross die entsprechenden Anforderungen sein sollen, solange sie zumutbar sind und die Chancen auf ein erfolgreiches Zustandekommen eines Referendums realistisch bleiben"*³, ainsi que *"die Frist von 30 Tagen mag in grösseren Gemeiden für das Sammeln der erforderlichen Anzahl von Unterschriften von 10% aller Stimmberechtigten anspruchsvoll erscheinen"*⁴.

Force est de constater qu'une application stricte du seuil de 10% en Ville de Fribourg est prohibitive et constitue une restriction inadmissible aux droits politiques de nos citoyennes et citoyens. Notre système repose certes sur la démocratie indirecte qui permet aux électeurs et électrices d'élire leurs représentants, mais il n'est rien sans la démocratie directe qui doit permettre à chacun de contrôler

¹ Prof. Jacques DUBEY (Chaire de droit constitutionnel, Département de droit public, Université de Fribourg, *Démocratie communale fribourgeoise: Analyse et perspectives*, Rapport d'étude préliminaire rédigé à l'intention de la DIAF, septembre 2014.

² Arrêt du TF 1C_705/2013 du 13 décembre 2013, in: ATF 140 I 58 et RDAF 2015 I 211 (trad.)

³ ATF 140 I 58 consid. 4.1.2 *in fine*.

⁴ ATF 140 I 58 consid. 4.2.1.

les décisions prises par ces représentants. Aujourd'hui, si la démocratie directe est *de iure* atteignable, elle ne l'est pas *de facto*. Et lorsque les décisions prises dans notre Conseil ne peuvent plus être remise en cause par le peuple, c'est leur légitimité-même qui est atteinte.

Pour toutes ces raisons, la présente proposition demande au Conseil communal de modifier le règlement du Conseil général, en prévoyant un article ou un alinéa abaissant le nombre de signatures requis pour le dépôt d'un référendum contre les décisions visées à l'art. 52 al. 1 LCo. En raison de la taille du cercle électoral, ce seuil devrait être fixé à 5% du corps électoral (soit un vingtième, c'est-à-dire actuellement environ 1'450 signatures en tenant compte de la marge d'erreur), sans que la logique institutionnelle et la bonne marche de la commune ne soient compromises.

Merci de votre soutien à la démocratie!

La décision quant à la transmission de cette proposition sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 4 de MM. Emmanuel Kilchenmann (UDC), David Krienbühl et David Aebischer (PLR) demandant au Conseil communal d'exclure du champ d'application des taxes d'empiètement toute mesure prise par les habitants et les commerçants ayant pour but la décoration de Noël

Kilchenmann Emmanuel (UDC).

Développement de la proposition

Cette mesure vise à exclure du champ d'application des taxes d'empiètement toute mesure prise par les habitants et les commerçants ayant pour but la décoration de Noël. Sont en particulier visées les décorations telles que les sapins de Noël mis en place par les commerçants à leur propre charge qui sont aujourd'hui soumis à la taxe d'empiètement.

La décision quant à la transmission de cette proposition sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 5 de M. Emmanuel Kilchenmann (UDC) demandant au Conseil communal d'améliorer les conditions cadres pour le tourisme en ville de Fribourg par la mise en zone touristique, resp. en site touristique d'importance cantonale du quartier du Bourg et de la rue de Lausanne

Kilchenmann Emmanuel (UDC).

Développement de la proposition

Cette mesure aura pour effets positifs de créer des conditions favorables aux activités touristiques de tous genres dans les quartiers historiques à proximité de la Cathédrale. Ainsi, les sites historiques, les musées et les monuments de grande importance culturelle seront mieux mis en valeur. De plus, elle augmentera l'affluence dans ces quartiers au profit des petits commerces et établissements publics qui souffrent actuellement énormément dans ces quartiers. Par ailleurs, une telle mesure accom-

pagne parfaitement et renforce la requalification du Bourg qui est en cours. Finalement, l'affectation touristique permettra une plus grande flexibilité en matière d'heures d'ouverture.

La décision quant à la transmission de cette proposition sera prise lors d'une prochaine séance.

B. Nouveaux postulats

- n° 57 de Mmes et MM. Marc Vonlanthen (PS), Fabienne Menétrey (Verts), Gisela Kilde (DC/v) et Matthieu Loup (PS) demandant au Conseil communal d'étudier l'ampleur du harcèlement de rue en ville de Fribourg et de proposer des mesures pour y remédier

Vonlanthen Marc (PS).

Développement du postulat

Le "harcèlement de rue" désigne les comportements adressés aux personnes dans les lieux publics visant à les interpeller verbalement ou non, en leur envoyant des messages intimidants, insistants, irrespectueux, humiliants, menaçants, insultants en raison de leur sexe, de leur genre ou de leur orientation sexuelle.

Une enquête (EPFL, 2016) commandée par la Ville de Lausanne en 2016 montre que les victimes du harcèlement de rue sont majoritairement des femmes et des personnes issues de la communauté LGBT. La même enquête a révélé que 72% des femmes de 16 à 25 ans interrogées ont rapporté avoir été confrontées à au moins un épisode de harcèlement de rue à Lausanne lors des douze derniers mois. Parmi les victimes toutes catégories d'âge confondues, des actes pénalement répréhensibles ont été fréquemment relevés: 63% ont été insultées, 32% ont subi des attouchements et 42% relèvent avoir été suivies, alors que 77% des harcèlements ont eu lieu la nuit.

Il n'y a pas de raison pour que la ville de Fribourg soit épargnée par ce phénomène en tout point condamnable qui porte gravement atteinte à la qualité de l'espace public, ainsi qu'au droit de chacune et chacun à en user librement et sereinement. Des associations présentes sur le terrain ont déjà entrepris des actions de prévention et d'aide aux victimes, mais une collaboration avec les pouvoirs publics apporterait naturellement d'autres moyens complémentaires.

Dans ce contexte, les auteurs et cosignataires du postulat demandent au Conseil communal d'examiner les mesures à mettre en place pour lutter contre le harcèlement de rue. Ces mesures devront comprendre:

- des mesures concrètes de sensibilisation et de prévention en collaboration avec les associations déjà actives;
- une évaluation de l'ampleur du phénomène au moyen des informations et données disponibles;
- une identification et une sécurisation des zones et des moments à risques.

Références: EPFL. (2016). *Rapport d'enquête sur le harcèlement de rue à Lausanne*. Lausanne.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 58 de MM. Oliver Collaud et Julien Vuilleumier (Verts) demandant au Conseil communal d'étudier la mise en place d'un réseau de partage de vélos-cargo électriques en ville de Fribourg

Collaud Oliver (Verts).

Développement du postulat

Le succès de la politique de mobilité dépend en partie de la diversité des modes de transport proposés. Les vélos-cargo électriques sont un moyen de transport propre, peu encombrant et agile permettant de transporter efficacement des charges importantes en milieu urbain.

Lancé en 2015 à l'initiative de l'Académie de la mobilité du TCS et le Fonds Engagement Migros, le réseau de partage de vélos-cargo électriques carvelo2go¹ fonctionne de manière analogue à Mobility. Le site web ou l'application pour smartphone indiquent en temps réel les vélos-cargo électriques disponibles à proximité et permettent d'effectuer une réservation par heure pour une durée maximale de sept jours. Les vélos-cargo électriques de carvelo2go sont gérés localement par des "hôtes" qui peuvent être des commerces locaux ou d'autres établissements publics. Ces derniers mettent à disposition une place de stationnement pour le vélo-cargo et remettent la clé et la batterie aux utilisatrices et utilisateurs qui ont réservé un vélo via le site Internet.

Les postulants demandent au Conseil communal d'étudier la mise en place d'un réseau de partage de vélos-cargo électriques en ville de Fribourg.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 59 de MM. Simon Zurich (PS), Christophe Bettin (PLR) et Matthieu Loup (PS) demandant au Conseil communal un rapport sur les projets qu'il entend soumettre à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour des accueils extra-familiaux adaptés aux familles

Zurich Simon (PS).

Développement du postulat

Le 16 juin 2017, le Parlement a adopté une modification de la loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extra-familial. Outre les aides financières de la Confédération à l'augmentation des subventions communales et cantonales, la modification de la loi prévoit un deuxième type d'aides, dévolues aux projets qui visent une meilleure adéquation de l'offre en matière d'accueil extra-familial aux besoins des parents. Le but de ces aides est d'améliorer la conciliation entre la vie professionnelle ou formation et vie familiale. Ainsi, la Confédération s'engage à participer jusqu'à la moitié des coûts des projets retenus. Il est particulièrement intéressant de noter que ces aides peuvent aussi être allouées aux communes.

¹ <https://www.carvelo2go.ch/fr/>

Le Conseil communal est prié de présenter un rapport présentant différents projets qu'il entend soumettre à l'Office fédéral des assurances sociales et qui pourraient bénéficier des aides dévolues aux projets visant une meilleure adéquation de l'offre aux besoins des parents. Dans son rapport, le Conseil communal évalue notamment, en collaboration avec les acteurs du domaine et en regard des besoins des familles de la Ville ainsi que des possibilités offertes par la législation fédérale, la pertinence des propositions suivantes:

- La mise sur pied d'un projet-pilote d'accueil des enfants en âge scolaire durant toute la journée, sur la base d'une participation volontaire, de manière à offrir aux enfants une prise en charge intégrée avec un repas commun à midi, un goûter après les cours, un appui scolaire, notamment pour les devoirs, ainsi que des activités de loisirs. Dans ce cadre-là, le Conseil communal examine notamment de quelle manière les horaires des cours devraient être adaptés de manière à faciliter la participation aux activités extra-scolaires. Au besoin, il coordonne ses efforts avec l'Etat;
- La proposition d'offres d'accueil, pour les enfants en âge scolaire et préscolaire, ouvertes en dehors des heures habituelles ainsi qu'une flexibilisation de l'accès à l'offre afin d'accueillir les enfants dont les parents ont des horaires de travail irréguliers;
- L'élargissement de l'offre d'accueil durant les vacances scolaires; à cet égard, le Conseil communal examine la possibilité de faciliter l'accès des enfants de la Ville aux offres de camps et de colonies déjà existantes et de développer ces offres avec les acteurs concernés;
- Le développement de l'intégration des enfants en âge préscolaire souffrant par exemple d'un handicap ou d'un trouble aux offres existantes d'accueil extra-familial;
- La facilitation de l'accès aux structures d'accueil extra-familial pour les familles où en tout cas l'un des parents est en formation.

Dans son rapport, le Conseil communal présente une approche en matière de communication afin de faire connaître les projets que le Conseil communal souhaite développer auprès de toutes les familles de la Ville. Le Conseil communal esquisse en outre une priorisation et une planification des projets qu'il entend mettre en œuvre.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 60 de Mme et MM. Bernhard Altermatt (DC/vl), Caroline Chopard (Verts), Blaise Fasel, Benoît Hemmer (DC/vl), Emmanuel Kilchenmann (UDC), Mario Parpan (CG-PCS), Claude Schenker (DC/vl) et Pascal Wicht (UDC) demandant au Conseil communal d'étudier les modalités de réalisation de "toilettes sympas" en ville de Fribourg

Altermatt Bernhard (DC/vl).

Développement du postulat

Ces dernières années, la plupart des villes suisses ont pris l'initiative de réunir les acteurs de l'hôtellerie et de la restauration locale, ainsi que ceux du tourisme, pour introduire une offre de toilettes libres d'accès au public (gratuitement et dans des établissements privés). Ces "toilettes sympas" sont signalisées à l'entrée de chaque bistrot, restaurant, hôtel ou toute autre institution participant à l'ac-

tion et répertoriées sur une carte imprimable et téléchargeable. Le document ci-dessous contient deux photos prises à Berne indiquant l'accès aux facilités de deux restaurants: toilettes, y compris pour handicapés, Wickeltisch für Kleinkinder usw. Diese "Toilettes sympas" bringen mehr Komfort, Sauberkeit und Hygiene für die Menschen, die in den Städten unterwegs sind, für Besucher und Touristen, aber auch für Einwohner und Bürger. Eine rundweg sympathische Idee!

Postulat

Toilettes sympas en ville de Fribourg / Toilettes sympas in der Stadt Freiburg

Ces dernières années, la plupart des villes suisses ont pris l'initiative de réunir les acteurs de l'hôtellerie et de la restauration locales ainsi que ceux du tourisme pour introduire une offre de toilettes libres d'accès au public (gratuitement et dans ces établissements privés). Ces « toilettes sympas » sont signalisées à l'entrée de chaque bistrot, restaurant, hôtel ou toute autre institution participant à l'action et répertoriées sur une carte imprimable et téléchargeable. Les deux photos en bas ont été prises à Berne et indiquent l'accès aux facilités de deux restaurants : toilettes, y compris pour handicapés, Wickeltisch für Kleinkinder usw.



Diese «Toilettes sympas» bringen mehr Komfort, Sauberkeit und Hygiene für die Menschen, die in den Städten unterwegs sind, für Besucher und Touristen, aber auch für Einwohner und Bürger. Eine rundweg sympathische Idee für jedermann und jedefrau, die schon einmal den Druck einer vollen Blase gespürt haben, ohne ein WC in der Nähe zu finden!

Wir danken dem Gemeinderat für die Bereitschaft, die Modalitäten für die Umsetzung eines solchen Projekts in Freiburg zu prüfen und mir Gastro Freiburg, Freiburg Tourismus und ev. weiteren Partnern Kontakt aufzunehmen, um die Idee der «toilettes sympas» rasch umzusetzen. Les expériences dans d'autres villes (dont notre voisine Berne, mais aussi Lucerne) pourront, si nécessaire, servir d'inspiration et de lignes directrices pour la mise en œuvre d'un tel projet.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

C. Nouvelles questions

- n° 63 de Mme Marie-Gertrude Morel-Neuhaus (PLR) relative aux travaux dans le quartier de Beauregard

Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR). Trouvez-vous normal que des commerçants du quartier de Beauregard aient été conviés à une séance d'information sur les travaux projetés trois jours ouvrables seulement avant celle-ci – à savoir au mois de juin - et qu'ils aient été informés à cette occasion que les travaux débuteraient trois semaines plus tard déjà?

N'est-il pas choquant que les travaux aient été planifiés sans la moindre concertation avec les commerçants et exécutés en grande partie durant une période réputée favorable sur le plan commercial? Tandis que la Ville de Fribourg savait en septembre déjà que le planning des travaux ne serait pas tenu, est-il normal que les commerçants n'en aient été avisés qu'au début décembre? Est-il prévu d'indemniser ces commerçants gravement lésés?

De plus, en terme de mobilité, comment allez-vous réguler le trafic afin que l'accès au quartier de Beauregard et au centre-ville soit possible? Pourquoi ne pas mettre en œuvre une circulation alternée sur la route de Villars et l'avenue de Beauregard à partir de janvier pour la période de prolongement des travaux?

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Le Conseil communal regrette la situation actuelle, qui est involontaire. Les différentes questions posées requièrent des réponses très détaillées. Celles-ci vous seront fournies lors d'une prochaine séance du Conseil général.

Nobs Pierre-Olivier, Directeur de la Police locale et de la Mobilité. Dans la mesure où la réponse doit être coordonnée, je me joins à ce qui a été dit.

Il sera répondu à cette question lors d'une prochaine séance.

- n° 64 de M. David Krienbühl (PLR) relative au revêtement de la place de jeux du Domino

Krienbühl David (PLR). La question concerne la place de jeux du Domino dans le quartier de Pérolles. En tant que Pérollien et ancien Président de l'Association de quartier de Pérolles (ASQUPE), il y a beaucoup de parents qui m'ont abordés ces derniers temps pour me dire que le revêtement de cette place n'était de loin pas idéal et qu'il serait peut-être bienvenu de le remplacer et d'y mettre du tartan. Je profite également de cette occasion pour soutenir le postulat n° 17 qui a été déposé par mes collègues, Mme V. Rück et MM. R. Casazza et B. Fasel, le 15 février 2017 et qui concerne justement cette même place de jeux du Domino.

1. Allez-vous prendre prochainement contact avec l'Association du quartier de Pérolles, qui souhaite vous soumettre un projet pour cette place de jeux du Domino?
2. Le tartan est-il envisagé par le Conseil communal pour cette place de jeux?

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Une planification de la refonte de différentes places de jeux est en cours. Cette place est effectivement à revoir, également en lien avec le postulat

pour lequel un Rapport final sera livré prochainement. Je ne peux pas vous dire aujourd'hui si le tanton sera utilisé. Toutefois, toutes les inquiétudes et griefs qui nous ont été rapportés sont connus. Le Conseil communal se rend à chaque assemblée de l'ASQUPE et une discussion aura lieu lors de la prochaine assemblée.

Krienbühl David (PLR). Je me permets une petite remarque: l'Assemblée générale de l'ASQUPE aura lieu dans le courant du mois de mars et, sauf erreur, le postulat a été transmis le 15 février 2017. J'ose donc espérer que le Conseil communal prendra contact avant le 15 février 2018 avec l'ASQUPE.

- n° 65 de M. Pierre Marchioni (UDC) relative aux travaux d'abattage d'arbres dans le secteur de la Haute-Croix

Marchioni Pierre (UDC). Un certain nombre d'arbres anciens sont destinés à être abattus dans le secteur de la Haute-Croix. A ce sujet, je souhaiterais obtenir les précisions suivantes.

1. Certes, la plupart des arbres abattus ne sont plus de première jeunesse. Cependant, les cavités qui caractérisent leurs troncs et leurs branches charpentières servent d'abris pour la nidification notamment d'oiseaux nocturnes comme le hibou et la chouette. En outre, des pics épeiches vivent dans ce secteur. Les vieilles souches sont indispensables à la survie de ces espèces. Pensez-vous prendre des dispositions pour, par exemple, installer des nichoirs pour ces oiseaux dans le secteur?
2. Tous les arbres abattus seront-ils remplacés? Quelles sortes d'arbres seront replantées?
3. Si des arbres sont abattus en raison des risques présentés par la chute de branches mortes, ne serait-il pas temps que la Commune se pose la question d'un entretien plus pointu des anciennes plantations? La sauvegarde de la diversité passe aussi par des travaux d'entretien plus poussés que ce qui se fait actuellement de manière à assurer la longévité des vieilles plantations.

Il sera répondu à cette question lors d'une prochaine séance.

- n° 66 de M. Christoph Allenspach (PS) relative à la piste de ski de fond sur la place Georges-Python
- n° 67 de M. Julien Vuilleumier (Verts) relative à la provenance de la neige utilisée pour le Fri'Nordic Show sur la place Georges-Python et au soutien apporté par la Ville de Fribourg à cette manifestation

M. Allenspach Christoph (PS). L'événement d'une piste de ski de fond sur la place Georges-Python durant deux jours a été considéré comme un grand succès par les médias et les organisateurs. A ce sujet, les avis peuvent être partagés. La neige avant la neige hivernale a soulevé un certain nombre de questions.

1. Un évènement pareil est-il vraiment adapté à une ville située à 500 mètres d'altitude? Ne conviendrait-il pas de l'organiser à Charmey ou au Schwarzsee?

2. Quel est le montant investi par la Ville, inclus les heures de travail des employés communaux et les véhicules, ainsi que le matériel mis à disposition? Combien ont investi les entreprises intéressées pour la publicité?
3. Quel est le temps investi par les employés de la Ville et leurs véhicules?
4. Quel est le bilan écologique de cet événement? Combien de trajets de camions a-t-il fallu et combien de kilomètres ont été parcourus pour livrer et éliminer la neige?

Vuilleumier Julien (Verts). D'où vient la neige? Question banale en hiver, d'autant plus à la veille de Noël. Pourtant, durant la semaine du 20 au 26 novembre, de nombreux Fribourgeois se sont posé cette question en voyant la place Georges-Python garnie d'une piste de ski de fond. Le Fri'Nordic Show a interpellé les passants et le ballet des camions venant déverser de la neige en a rendu perplexes plus d'un.

En guise de piste... de réponse, je suis allé chercher dans le budget 2017 et me suis rappelé d'une rubrique de subventions pour des manifestations sportives. Un soutien de 140'000 francs a été accordé par ce Conseil général à une "course populaire" de ski de fond et l'origine mystérieuse de la neige y était révélée: elle était amenée des patinoires de Saint-Léonard. Malgré tout, d'autres questions se posent:

- 1) Est-ce que la neige provenait effectivement uniquement des patinoires Saint-Léonard? Quel est le bilan environnemental d'une telle opération?
- 2) Au vu de l'intense activité d'employés communaux, en particulier du Service de l'édilité, perçue sur la place Georges-Python lors de la préparation de l'événement, est-ce que le budget intégrait ces prestations? Plus précisément, comment le généreux montant de 140'000 francs a-t-il été utilisé par l'organisateur – une société spécialisée, nous disait-on, dans le Message de l'an dernier -?
- 3) Si cet événement était à nouveau organisé, est-ce que la Ville apportera à nouveau un soutien aussi important? Mais plus encore, est-ce que la garantie d'approvisionnement en neige en novembre pourrait faire partie de la convention signée avec l'Antre SA (évidemment, la dernière partie de cette question est purement ironique et rhétorique)?

Je vous remercie par avance pour vos réponses et vous souhaite une bonne glisse de fin d'année.

Nobs Pierre-Olivier, Directeur des Sports. Comme les deux questions se recoupent et qu'elles demandent une compilation tant des Services des sports que de l'édilité de données et de calculs précis, il sera répondu à ces questions de manière circonstanciée lors d'une prochaine séance.

Il sera répondu à ces deux questions lors d'une prochaine séance.

- n° 68 de M. Claudio Rugo (PA) relative au soutien du Conseil comunal aux centres d'animation socioculturelle (CAS) de la Ville de Fribourg

Rugo Claudio (PA). "More and more cowbell". Le Conseil communal joue le Ding et le Dong avec la population fribourgeoise. Un petit instant pédagogique: le "cowbell" est un instrument de percussion produisant deux sons et gouvernant les "tempi" dans les orchestres de salsa cubaine ou portoricaine.

Le Ding: le Conseil communal, à l'aide de statistiques, dont les multiples séances extraordinaires n'en sont qu'un reflet - celle de Bluefactory ou celle sur les écoles ou encore celle sur la mobilité - nous rabâche sans cesse que Fribourg va passer de 40'000 à 70'000 habitants; tout ceci accueilli avec grand enthousiasme par l'exécutif de notre cité, dont le sourire et le teint radieux de notre argentier n'en sont qu'un miroir.

Le Dong: "*Pourquoi diminuer les ressources en Basse-Ville et non pas les laisser telles quelles tout en augmentant les ressources ailleurs? M. T. Steiert explique qu'un budget de la Ville déjà conséquent est alloué aux centres et qu'en l'état actuel des choses, il n'est pas envisageable d'augmenter ce budget*". (cf. procès-verbal de la réunion du CAS de la Basse-Ville du mercredi 22 novembre 2017).

Le CAS, piloté par REPER, regroupe les trois centres d'animation socioculturelle du Jura, du Schoenberg, et de la Basse-Ville.

Le Parti des artistes demande au Conseil communal une adaptation proportionnelle des moyens alloués à ce chapitre; voire même une augmentation substantielle.

La Ville de Fribourg investit dans les murs sans rechigner; nous l'avons vu hier avec les écoles, jadis avec la patinoire, Bluefactory ou le quartier du Bourg.

Par contre, pour tout ce qui est du ressort culturel et social, l'engagement devient un report statique des mêmes chiffres alloués année après année.

Et bien, gouverner c'est prévoir, budgéter. Chaque franc investit dans la culture ou dans le social rapporte à la collectivité aucun dividende. Dans le cas précis du "CAS", et "CASBA" en particulier, les larges et vifs sourires d'enfants se substituent aux intérêts bancaires.

Pour rester bref, le Parti des artistes demande:

- 1 De reprendre la main dans le domaine des centres d'animation, en clarifiant les budgets annuels spécifiques à chaque centre.
- 2° D'envisager la création de CAS dans chaque quartier (Beaumont, Pérolles, Beaugard, centre-ville); processus visant l'égalité de chance dans l'épanouissement et le développement de chaque enfant et ado.
- 3° Cette réflexion devrait s'appliquer dans une même logique aux diverses associations de quartier qui œuvrent pour le bien-commun à titre gratuit.

S'agissant du Werkhof, je constate que la Ville de Fribourg a offert gracieusement, avec la précieuse aide de l'ECAB entre autres, une Ferrari à l'association des jeunes, mais sans mettre l'essence (afin que la bâtisse ne reprenne feu)!

Le Conseil communal pourrait-il trouver un jerrican afin de faire démarrer le moteur et mettre en marche les bielles tant sociales et qu'éducatives?

Steiert Thierry, Syndic. Nous avons l'habitude, souvent, d'entendre des postulats qui devraient en fait faire l'objet de questions. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une question qui devrait, en principe, faire l'objet d'un postulat. Plutôt que de poser des questions, vous avez formulé au Conseil

communal des demandes concrètes d'actions, notamment de créer des CAS dans tous les quartiers, etc. Ceci ferait plutôt l'objet d'un postulat et je vous suggère, pour ce qui est de ces demandes, de formuler un postulat.

Cependant, je vous rappelle que l'Administration générale a repris nouvellement la responsabilité des centres d'animation socioculturelle. Vous l'avez vu dans le budget 2018, ces montants sont passés de la Culture à l'Administration générale. Nous investissons plus de 850'000 francs par année spécifiquement pour ces centres d'animation qui sont gérés par REPER. Nous avons prévu une augmentation de ces montants pour les prochaines années dans la planification. De plus, nous versons 100'000 francs par année pour les travailleurs de rue, aussi gérés par REPER. Ces mandats sont relativement onéreux et je ne pense pas que l'on puisse parler de minimalisme. Par contre, en ce qui concerne le CAS de la Basse-Ville, nous avons effectivement décidé de rééquilibrer les effectifs de REPER pour les concentrer plutôt sur le Schoenberg, où la demande est clairement plus forte, rien que par la démographie qui y est infiniment plus importante qu'en Basse-Ville et parce que la composition de la population du Schoenberg nécessite une attention plus forte des CAS. Cela ne signifie pas que nous abandonnons celui de la Basse-Ville, bien au contraire. C'est la raison pour laquelle nous avons justement organisé cette soirée du 22 novembre et que nous avons fait une communication publique pour expliquer ce que nous avons l'intention de faire. Nous travaillons avec un effectif qui est réduit de 0,5 EPT, mais qui reste important, qui travaille plus avec les associations de quartiers, en Basse-Ville, dans la Neuveville et dans l'Auge. Je crois que c'est une collaboration qui s'annonce très fructueuse. Une évaluation sera faite après la première année de fonctionnement et nous verrons s'il y a besoin de modifier soit les effectifs, soit les opérations de REPER en Basse-Ville.

Concernant le dernier point, nous sommes effectivement en train de vérifier l'opportunité d'étendre les activités de REPER dans d'autres quartiers. Ceci serait immanquablement lié à des frais supplémentaires.

Rugo Claudio (PA). Je suis complètement satisfait de la réponse et je vais suivre les conseils de M. le Syndic en déposant un postulat. J'espère qu'il saura aussi écouter mes conseils.

- n° 69 de M. Simon Zurich (PS) relative à la réduction de l'impact environnemental du salage des routes communales

Zurich Simon (PS). Chaque hiver, la Ville utilise d'importantes quantités de sel pour faire fondre la neige. Evidemment, il est nécessaire de préserver la sécurité des usagers de la route et des trottoirs, mais ce n'est pas sans risques. Diverses études pointent les risques que le salage présente pour l'environnement, notamment pour la biodiversité. Je demande donc au Conseil communal quels sont ses plans pour réduire l'impact du salage sur l'environnement et s'il existe des alternatives valables au salage qui permettent de garantir aussi bien la sécurité des usagers que celle de l'environnement.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. En 2011, il y a une réponse du Conseil communal à un postulat de M. C. Allenspach qui contenait à peu près les mêmes questions. Je suis d'accord de prendre votre question en considération, d'établir un bilan écologique et de trouver d'autres moyens pour combattre la glace. Je vous répondrai de manière plus circonstanciée lors d'une prochaine séance.

Il sera répondu à cette question lors d'une prochaine séance.

- n° 70 de M. Christophe Bettin (PLR) relative à la planification du trafic dans le quartier de Beauregard et à l'information donnée aux riverains et aux commerçants

Bettin Christophe (PLR). Je reviens rapidement sur la réponse qui a été donnée à Mme M.-G. Morel-Neuhaus, qui ne me satisfait que très peu. Je tiens aussi à l'oralité des débats et peux comprendre que certaines réponses demandent une étude circonstanciée en collaboration avec les Services. La prochaine séance du Conseil général aura lieu le 19 février 2018. Entretemps, les travaux à l'avenue Beauregard débuteront le 15 janvier 2018, et je me demande comment justifier la planification du trafic sur le quartier de Beauregard sans pouvoir répondre à cette question ce soir, séance tenante.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Les questions de Mme M.-G. Morel-Neuhaus portaient sur la coordination, l'information donnée au bon moment ou pas, l'indemnisation et les aspects de mobilité. Vous pouvez comprendre que ce sont des questions auxquelles je ne peux pas répondre aujourd'hui.

Par contre, vous avez pu lire aujourd'hui et vous lirez demain qu'une réouverture temporaire de l'avenue Beauregard est prévue. L'enrobé est posé, la circulation est rétablie à double sens sur l'axe Beauregard-route de Villars, du mercredi 20 décembre 2017 au lundi 15 janvier 2018. La moitié des places de parc nécessaires à l'installation de chantiers sera restituée dès aujourd'hui, 20 décembre. L'installation de chantiers sera intégralement déplacée à l'avenue Jean-Gambach dès la reprise des travaux, le 15 janvier 2018. Les riverains en ont été informés par courrier aujourd'hui. Plusieurs acteurs œuvrent sur ce très grand chantier qui ne concerne pas que la Ville. La coordination entre ces acteurs doit être faite de jour en jour car, assez régulièrement, il y a des surprises sur ce chantier. En effet, il peut y avoir des tuyaux qui n'ont pas été recensés ou qui explosent. Des travaux peuvent être arrêtés pendant quelques jours. Ce sont deux exemples illustrant le fait que nous avons affaire à un chantier très complexe. L'information a bien sûr été donnée en temps opportun aux riverains, et surtout aux commerçants.

Je ne veux pas répondre aujourd'hui car je veux suivre le protocole et vous démontrer que l'information a été donnée. Ce qui pourrait être reproché à la Ville, c'est peut-être de ne pas avoir donné une information au moment où elle savait qu'il y avait ce retard. Si nous avons communiqué l'existence d'un retard dans les travaux, mais que nous ne savions pas encore de combien de temps celui-ci durerait, qu'auraient reporté les journaux et qu'auraient dit les riverains et les commerçants? Avec les autres acteurs, nous avons préféré établir en premier lieu un calendrier, une planification de la suite des travaux, puis de communiquer la date. Cette date a été communiquée via les journaux et l'information est parvenue aux riverains et aux commerçants à travers les régies. Les commerçants ont reçu directement l'information de la prolongation malheureuse de ce chantier. Des informations ont été transmises en temps opportun aux commerçants et aux riverains lorsqu'il y avait quelque chose à communiquer.

La question concernant l'indemnisation est hautement liée à la responsabilité, qui doit d'abord être établie entre les différents acteurs. Ensuite, nous connaissons les coûts supplémentaires que ce chantier occasionnera. Nous avons pris en compte toutes les demandes. Certaines sont parvenues au Service juridique. Je puis vous assurer que nous les traiterons avec soin. Nous connaissons la difficulté des riverains, qui passent tous les jours près du chantier, et aussi la difficulté des commerçants. Nous regrettons cette situation et essayons de terminer ce chantier dans le plus bref délai, soit à la mi-mai, comme annoncé.

Bettin Christophe (PLR). Je vous remercie pour votre réponse orale et directe, malgré l'heure tardive. J'invite cependant le Conseil communal à quand même réfléchir à une circulation alternée dans le quartier de Beauregard afin de pouvoir accéder à la ville. L'information a sans doute été transmise aux commerçants et au quartier de Beauregard. Par contre, les axes touchés par la déviation n'ont pas d'informations à disposition, à part celle livrée par les médias.

- n° 71 de M. Christophe Giller (UDC) relative aux amendes reçues par certains exposants du marché du samedi matin lors du déchargement de matériel de montage de leur stand

Giller Christophe (UDC). Le Conseil communal trouve-t-il normal que les exposants du marché, le samedi matin, se fassent amender lorsqu'ils déchargent leur matériel pour leur stand? Est-ce normal que la Ville n'entre pas en matière lorsque ces mêmes exposants écrivent une lettre à la Police locale pour expliquer la situation, avec l'autorisation de stand?

Nobs Pierre-Olivier, Directeur de la Police locale et de la Mobilité. Il est normal que tout usager qui commet une infraction soit sanctionné à un moment donné. Les maraîchers qui ont un gros véhicule ont une solution de stationnement au Collège Saint-Michel. Ceux qui ont un petit véhicule ont une solution de stationnement dans le parking des Alpes. Ils sont censés décharger et évacuer leur véhicule durant les heures ouvrables du marché.

Vous me parlez d'un cas très précis, qui nécessite une analyse précise. Bien entendu, comme je n'ai pas les documents sous les yeux, je ne peux pas vous expliquer la raison de la sanction. Je vous en joins, M. C. Giller, de m'envoyer par e-mail toutes ces informations, de manière à pouvoir mener une enquête interne. Si une erreur a été commise, je demanderai de la réparer et si l'amende était justifiée, nous expliquerons encore une fois pourquoi. Je ne peux aller plus loin en l'état.

Giller Christophe (UDC). Je ne suis pas vraiment satisfait de la réponse puisqu'il n'y a pas eu vraiment de réponse. On me dit que les maraîchers doivent aller stationner là-bas, moi je parle de tous les exposants de ce marché qui ont besoin d'un véhicule pour décharger leur matériel. Ils se font amender lorsqu'ils déchargent, alors qu'il ne s'agit nullement de stationnement. D'ailleurs, la loi sur la circulation routière précise que le chargement et le déchargement de marchandises n'est pas du stationnement. Lorsque vous recevez des lettres, vous pourriez au moins vous excuser et annuler l'amende lorsqu'il s'agit de chargement et de déchargement de marchandises.

D. Autre intervention

Morel-Neuhaus Marie-Gertrude (PLR). Je souhaite vous remercier pour le verre offert hier soir et pour la magnifique carafe que chacun d'entre nous a reçue sur son pupitre. Joyeux Noël à vous tous!

Le Président. Y a-t-il d'autres interventions selon l'article 69 RCG? Tel n'est pas le cas, je vous souhaite à toutes et tous un très joyeux Noël et une très belle année 2018.

La séance est levée. Il est 22.51 heures.

Fribourg, le 22 janvier 2018/MM/nm/ib/jf

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président:



Pierre-Alain PERRITAZ

Le Secrétaire de Ville adjoint:



Mathieu MARIDOR

La Secrétaire de Ville:



Catherine AGUSTONI

Annexes: Note interne de la Direction de l'édilité concernant la décharge de Châtillon (précisions sur les investissements 531.501.10 et 531.501.11)